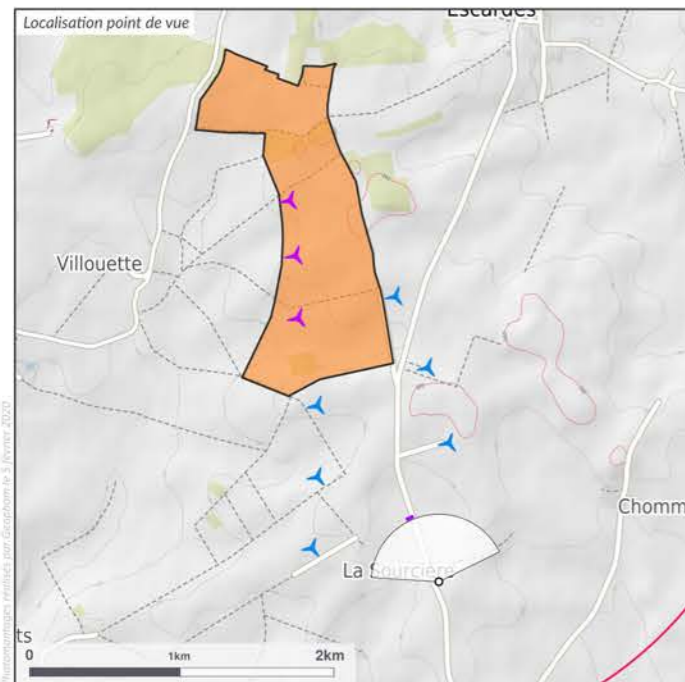


SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 737168 6840501
 Azimut, champ visuel : 349°, 100°
 Date et heure locale : 20/09/2019 13:44
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 183°, 42°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -102°
 Eolienne la plus proche : E3 à 2 km, azimut 332.2°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 2.7 km, azimut 338.9°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 90%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 10.2°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 6.9°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 18%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 11%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 18
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 46.8°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Secteur habité : hameau de la Soucière
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise aux limites du hameau de la Soucière (commune de Bouchy-Saint-Genest). La vue sur le plateau agricole est dégagée, jusqu'à un horizon où se détachent quelques petits bois. A droite, un rideau d'arbres est visible aux limites du hameau.

Le projet de Saint-Bon est visible à l'horizon, à droite d'un petit bois. Son implantation linéaire est bien lisible. La hauteur apparente de ses éoliennes est assez importante.

Plus proche, le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est nettement plus prégnant. Son emprise horizontale est plus large. Le projet de Saint-Bon s'insère dans cette emprise, sans l'élargir. Les deux implantations sont cohérentes, la ligne d'éoliennes du projet de Saint-Bon prolongeant la ligne du parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest perçue sur la gauche. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

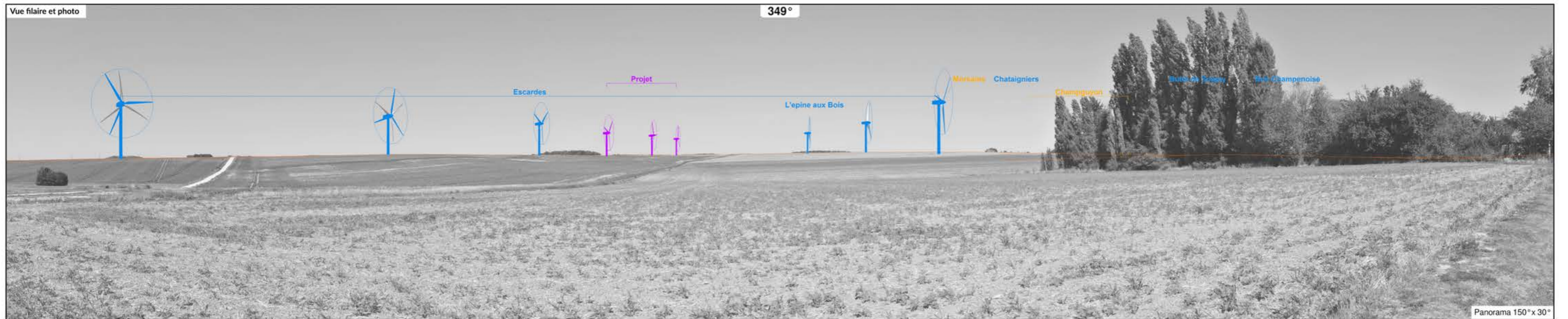
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : assez significatif
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-fort
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : limitée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

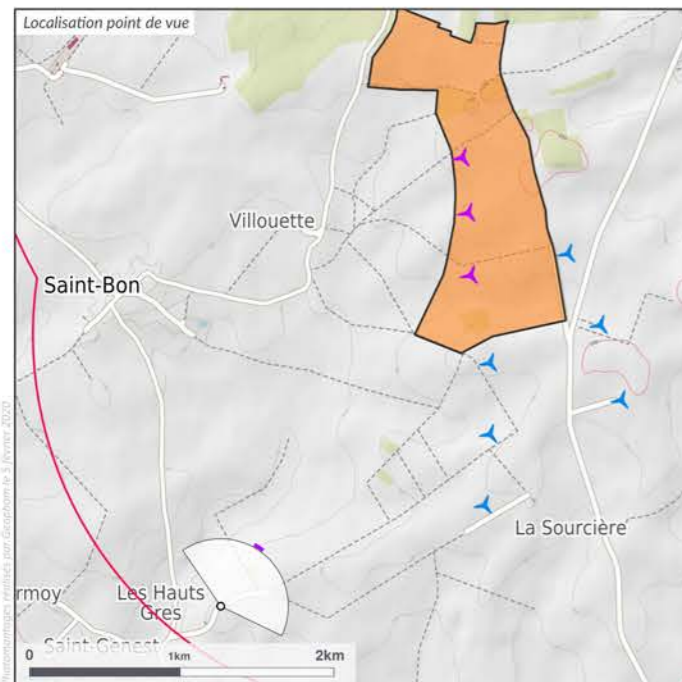
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (purple icon)
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (blue icon)
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (yellow icon)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 734610 6840060
 Azimut, champ visuel : 41.1°, 100°
 Date et heure locale : 20/09/2019 14:11
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 192°, 42°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -100°
 Eolienne la plus proche : E3 à 2.7 km, azimut 37.4°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 3.3 km, azimut 28.6°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 83%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 7.1°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 8.8°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 24%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 15.2%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 25
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 24°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Secteur habité : ferme des Hauts Grès
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis un chemin agricole aux limites du hameau des Hauts Grès (commune de Bouchy-Saint-Genest). Sur la droite, la ligne d'horizon est proche. Elle suit la crête d'un versant en pente douce où sont visibles un bois et une haie. A gauche, la vue est profonde, vers un secteur où l'on remarque des bois et le hameau de Villouette.

On perçoit une des trois éoliennes du projet de Saint-Bon, à gauche du bois situé sur la crête. Sa hauteur apparente est plus faible que celle de la lisière boisée. Elle n'est pas directement confrontée à la silhouette du hameau de Villouette.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest apparaît à droite du même bois, en arrière de la ligne de crête, qui masque les parties basses de ses éoliennes. Bien que la ferme des Hauts Grès soit située en contrebas de la ligne de crête, on ne note pas d'effet de surplomb par les deux parcs. Beaucoup plus lointains, le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 sont partiellement visibles sur la droite. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

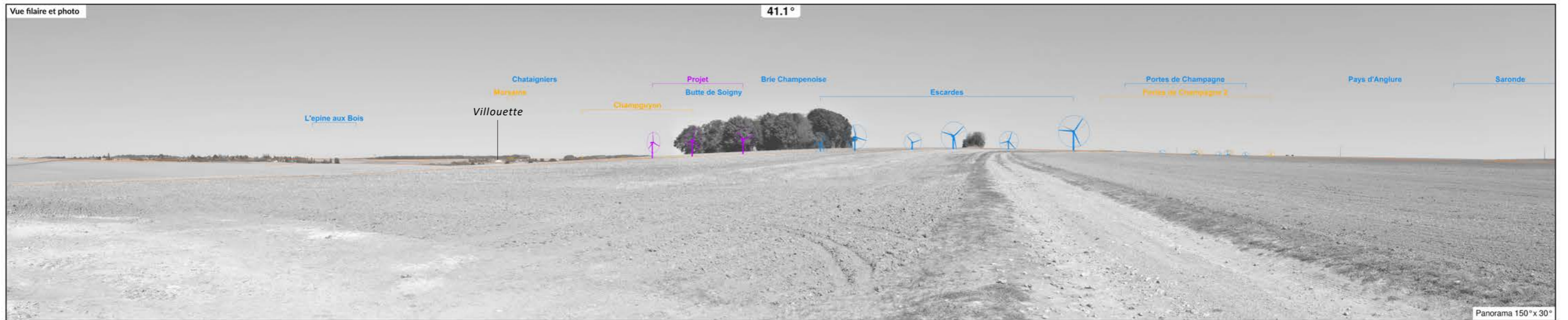
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : limitée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

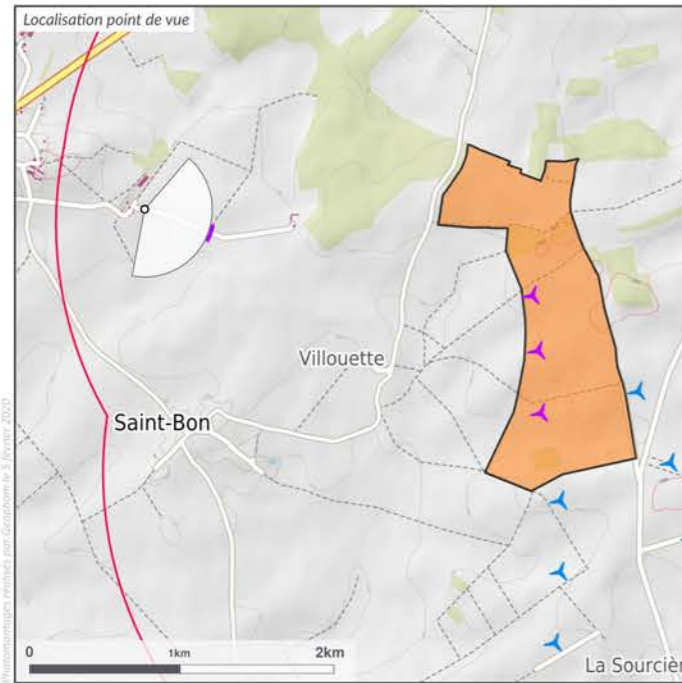
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 733653 6843560
 Azimut, champ visuel : 116.1°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 15:50
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 222°, 35°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -160°
 Eolienne la plus proche : E1 à 2.6 km, azimut 102.9°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 2.9 km, azimut 117.6°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 94%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 8.9°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 14.8°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 29%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 20.6%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 39
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 25.5°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
- (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (4) Largeur apparente du projet, en degrés
- (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Secteur habité : hameau des Châtaigniers
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise aux abords immédiats du hameau des Châtaigniers (commune de Montceaux-lès-Provins). La vue sur le plateau agricole est dégagée. A gauche, on remarque la ferme de Champfleury adossée à un bois (ce bois masque le projet depuis cette ferme). Plus éloignés, le village de Saint-Bon et son église (non protégée MH) sont visibles plus à droite. Un château d'eau est également présent à l'horizon.

Le projet de Saint-Bon est perçu à droite du bois et de la ferme de Champfleury. Son implantation linéaire est bien lisible. La hauteur apparente de ses éoliennes est assez importante, sans qu'on note d'effet d'écrasement visuel des bâtiments de Champfleury. La covisibilité avec l'église de Saint-Bon est très indirecte.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est visible en arrière et sur la droite du projet de Saint-Bon. Il présente des alignements d'éoliennes similaires, et les deux implantations sont cohérentes. Très lointain et discret, le parc de Chemin Perré est partiellement visible en arrière du village de Saint-Bon. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

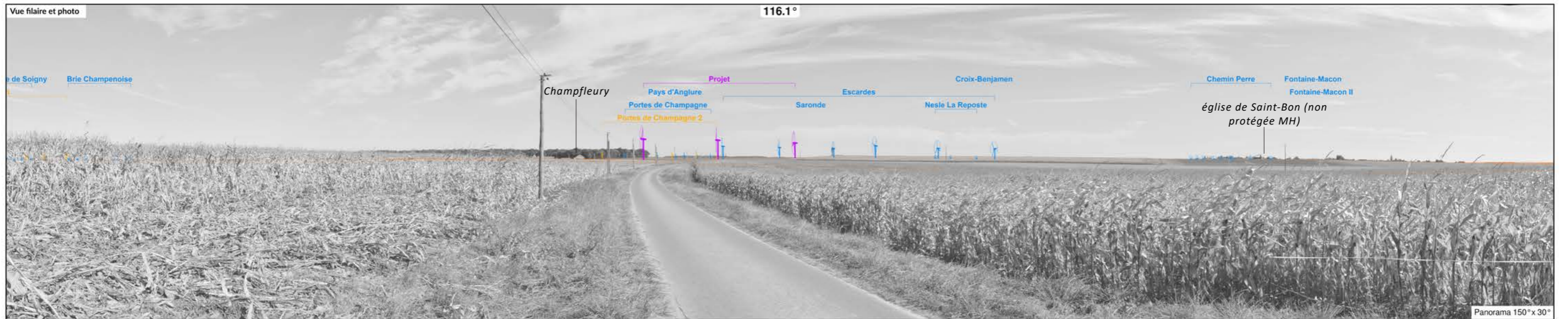
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : assez significatif
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

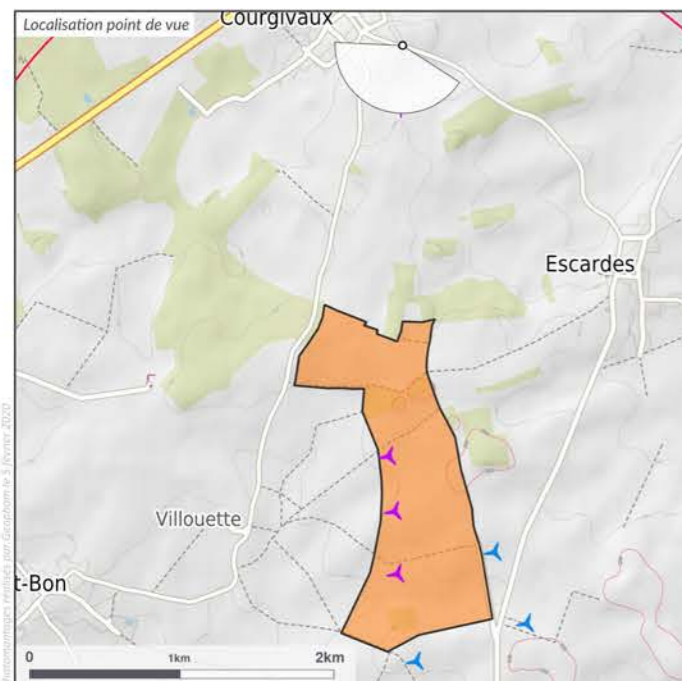
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 736282 6845683
 Azimut, champ visuel : 198.1°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 13:20
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Contre-jour, 175°, 43°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -135°
 Eolienne la plus proche : E1 à 2.7 km, azimut 182.3°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 3.5 km, azimut 180.9°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 91%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 7.7°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 1.3°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 16%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 51.2%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 66
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 45.4°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Site reconnu : nécropole militaire nationale de Courgivaux
- Secteur habité : village de Courgivaux
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis la nécropole militaire nationale de Courgivaux, un site mémoriel reconnu. Les horizons sont boisés et relativement proche. A droite, on remarque un hangar et un silo agricole. Des lignes électriques sont également visibles, dont l'une est à haute tension.

Le projet de Saint-Bon est visible en arrière d'un front boisé, qui masque la partie basse de ses éoliennes. Leur alignement est perçu de biais, et l'emprise du projet est étroite. La hauteur apparente des éoliennes est modérée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu plus à gauche et en arrière. On ne perçoit que partiellement les rotors de ses éoliennes. Ses deux alignements sont également perçus de biais. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle mais une certaine hétérogénéité des nombreux objets verticaux présents dans la vue : éoliennes, pylônes, poteaux, silo.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

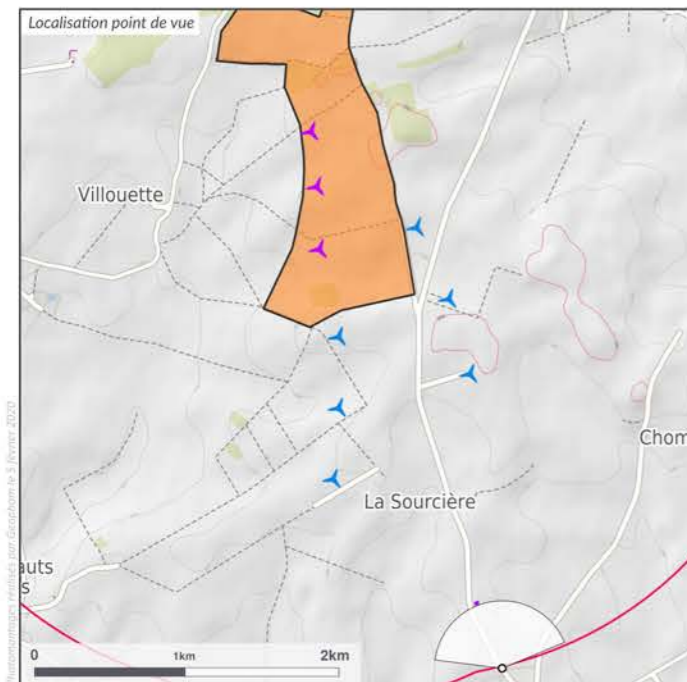
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (purple icon)
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (blue icon)
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (yellow icon)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 737443 6839483
 Azimut, champ visuel : 352.6°, 100°
 Date et heure locale : 20/09/2019 13:26
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 177°, 42°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -95°
 Eolienne la plus proche : E3 à 3 km, azimut 336.8°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 3.7 km, azimut 340.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 59%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 4.6°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 4°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 12%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 19.1%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 30
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 40.9°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Secteur habité : village de Bouchy-le-Repos
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à la sortie nord du village Bouchy-le-Repos, depuis la rue d'Escardes. Le paysage du plateau agricole est très ouvert, et la ligne d'horizon relativement proche. On remarque le sommet du toit de certains bâtiments du hameau de la Soucière. Ils sont accompagnés de masses arborées. Des lignes électriques sont également visibles.

Le projet de Saint-Bon est perçu en arrière de la ligne d'horizon, qui masque les parties basses de ses éoliennes. Leur hauteur apparente est limitée.

Plus proche, le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est visuellement plus prégnant, et a une emprise horizontale plus large. Le projet de Saint-Bon s'insère dans cette emprise, sans l'élargir. Les deux implantations sont cohérentes, la ligne d'éoliennes du projet de Saint-Bon prolongeant la ligne du parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest perçue sur la gauche. Beaucoup plus lointains, le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 sont partiellement visibles, à l'extrême droite. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

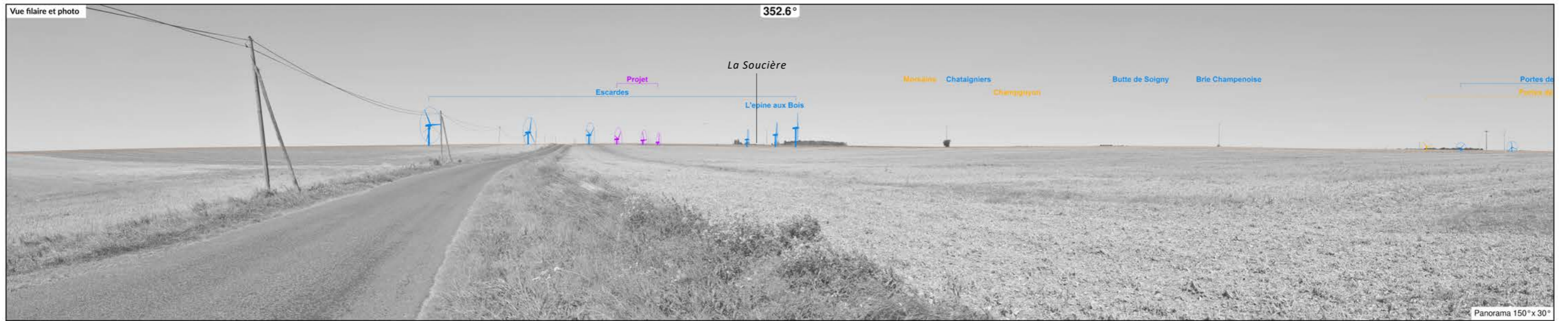
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : limitée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

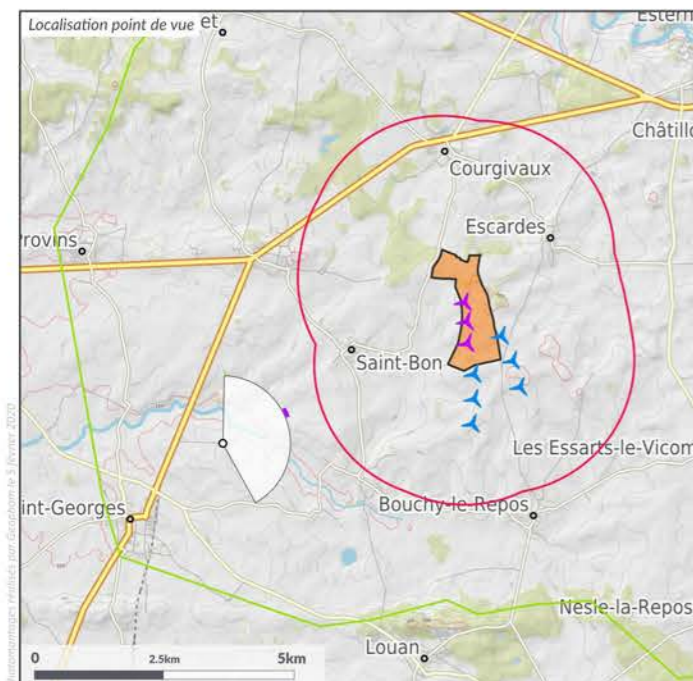
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (symbole orange)
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (symbole bleu)
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (symbole vert)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 731673 6840360
 Azimut, champ visuel : 76.5°, 100°
 Date et heure locale : 17/09/2019 14:27
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 197°, 42°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -170°
 Eolienne la plus proche : E3 à 4.9 km, azimut 68.1°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 5.2 km, azimut 60.1°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 100%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 5.1°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 8.1°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 18%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 27.6%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 36
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 26.9°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallée de l'Aubetin (niveau d'enjeu moyen)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis les coteaux sud de la vallée de l'Aubetin, au nord-est de Villiers-Saint-Georges. Le profil de la vallée est doux et très évasé. Des structures arborées animent ses versants cultivés. On y remarque la ferme des Granges, proche sur la droite, et plus éloigné le hameau du Haut-Char moy. En arrière de la vallée, le plateau agricole est très étendu, et la vue profonde. Le village de Saint-Bon y est visible sur la gauche. A l'extrême droite, on observe l'horizon perché de la forêt domaniale de Traconne.

Le projet de Saint-Bon est visible en arrière de la ferme des Granges. Son implantation linéaire est bien lisible. La hauteur apparente des éoliennes est modérée, et on ne note pas d'effet de surplomb de la vallée et des bâtiments de la ferme des Granges.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu plus à droite, un peu plus distant. Il présente des alignements d'éoliennes similaires, et les deux implantations sont cohérentes. D'autres parcs, lointains et discrets, sont visibles : le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 (en arrière du parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest), plus à droite les parcs de Nesle-la-Reposte et de Chemin Perré, et sur la gauche le projet de Champguyon. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

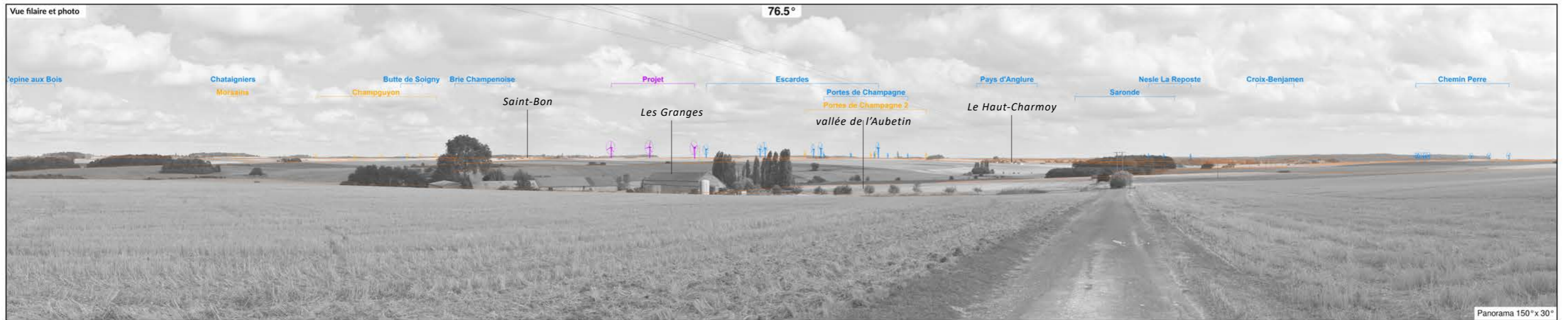
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

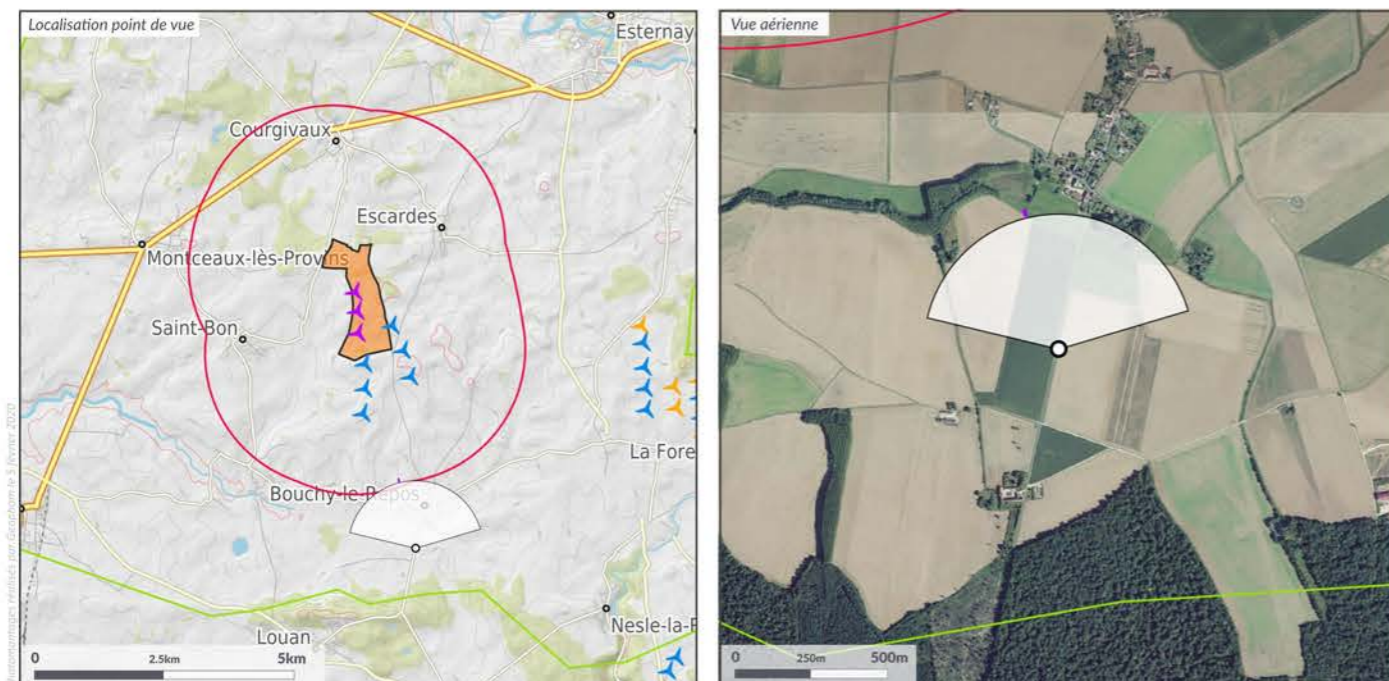
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 737320 6838205
 Azimut, champ visuel : 358.8°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 12:33
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 159°, 41°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -130°
 Eolienne la plus proche : E3 à 4.2 km, azimut 345.4°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 4.9 km, azimut 347.1°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 86%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 4.9°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 1.7°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 14%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 17.8%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 28
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 35.6°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallée de l'Aubetin (niveau d'enjeu moyen)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis les coteaux de la vallée de l'Aubetin, au sud de Bouchy-le-Repos. Ce village est adossé à une petite ligne de coteaux, dont les crêtes sont coiffées par quelques petits bois. La silhouette de l'église (non protégée MH) domine le village. De part et d'autre de Bouchy-le-Repos, des peupleraies accompagnent l'Aubetin. Le sommet des arbres dépasse l'horizon des coteaux.

Le projet de Saint-Bon est visible sur la gauche du village de Bouchy-le-Repos. Il est partiellement masqué par une peupleraie, et plutôt discret. On ne note ni d'effet de surplomb de la vallée, ni effet d'écrasement visuel du village. La covisibilité du projet avec l'église est indirecte.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est plus proche et plus visible. Il a également une emprise horizontale plus large. Le projet de Saint-Bon s'insère dans cette emprise, sans l'élargir. Plus éloignés, le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 sont visibles à l'extrême droite. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : limitée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

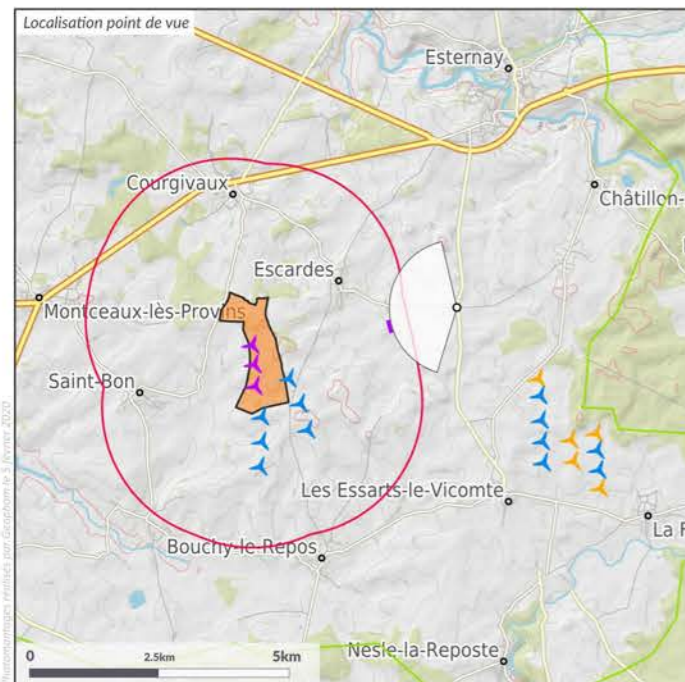
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 740017 6843701
 Azimut, champ visuel : 272.3°, 100°
 Date et heure locale : 20/09/2019 12:32
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 159°, 40°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 254°
 Eolienne la plus proche : E1 à 3.9 km, azimut 259.9°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 4.1 km, azimut 249°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 93%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 6.1°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 10.9°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 11%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 51.1%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 72
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 64.1°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : D48 (assez fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à l'est d'Escardes depuis la D48, une route assez fréquentée. Le paysage est ouvert autour de la route qui conduit au hameau du Haut d'Escardes (une petite route perpendiculaire à la D48). Le plateau cultivé est encadré par des horizons boisés. On remarque une ligne électrique haute tension et ses pylônes, proche de l'horizon.

Le projet de Saint-Bon est visible à gauche du hameau du Haut d'Escardes, sur un horizon partiellement boisé. Il ne surplombe pas le hameau. Son implantation linéaire est bien lisible, et la hauteur apparente de ses éoliennes modérée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu en continuité et sur la gauche du projet de Saint-Bon, avec ses deux lignes d'éoliennes orientées de façon similaire.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

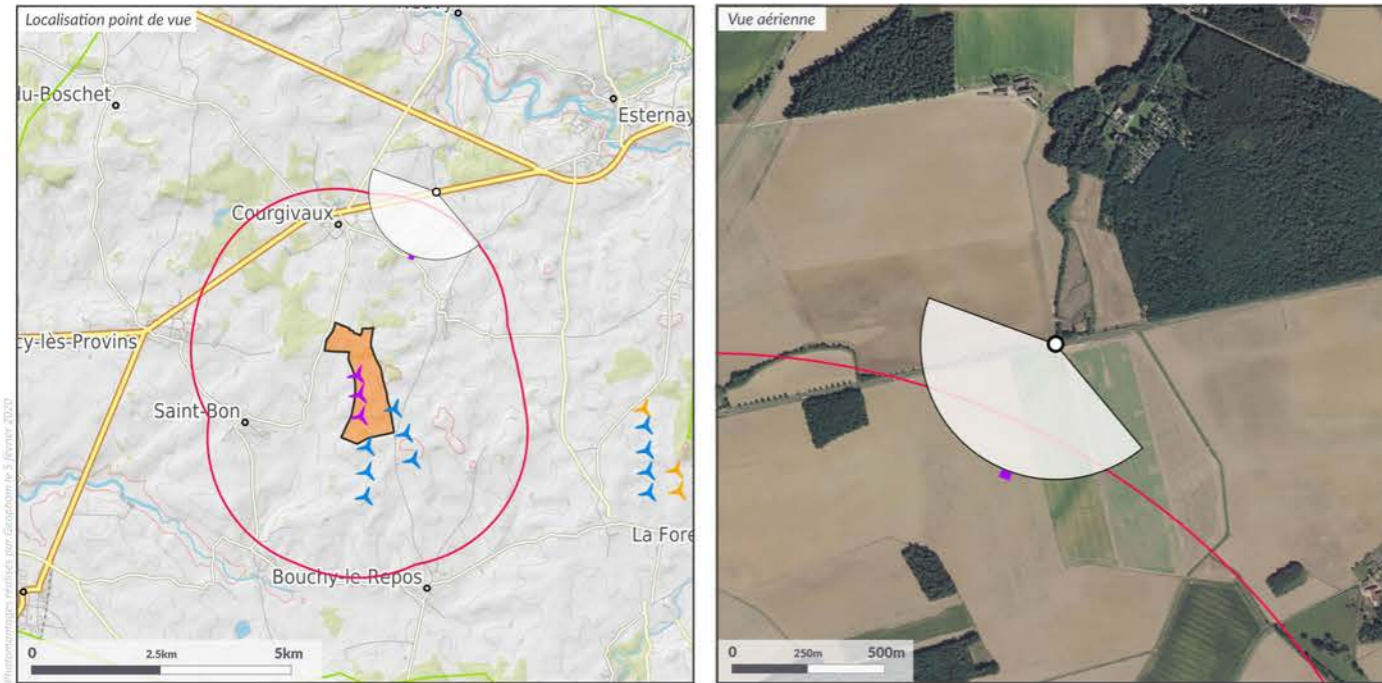
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (icône éolienne)
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (icône éolienne)
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (icône éolienne)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 737664 6846424
 Azimut, champ visuel : 215.5°, 100°
 Date et heure locale : 19/09/2019 11:38
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 143°, 36°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -109°
 Eolienne la plus proche : E1 à 3.7 km, azimut 203.6°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 4.4 km, azimut 199°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 70%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 4.4°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 4.6°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 19%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 18.1%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 34
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 22.5°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallée du ruisseau de Nogentel (niveau d'enjeu moyen)
- Route fréquentée : N4 (très fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à l'est de Courgivaux depuis la N4, une route très fréquentée. Quelques bois animent les vastes étendues cultivées traversées par la route, qui à droite est bordée par un alignement d'arbres. On remarque également une ligne électrique haute tension et des bâtiments agricoles.

Le projet de Saint-Bon est à peine visible en arrière d'un bois : on ne perçoit que les pointes des pales de ses éoliennes.

Plus visible, le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu à gauche du même bois. Plus lointains, le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 sont visibles à l'extrême gauche.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

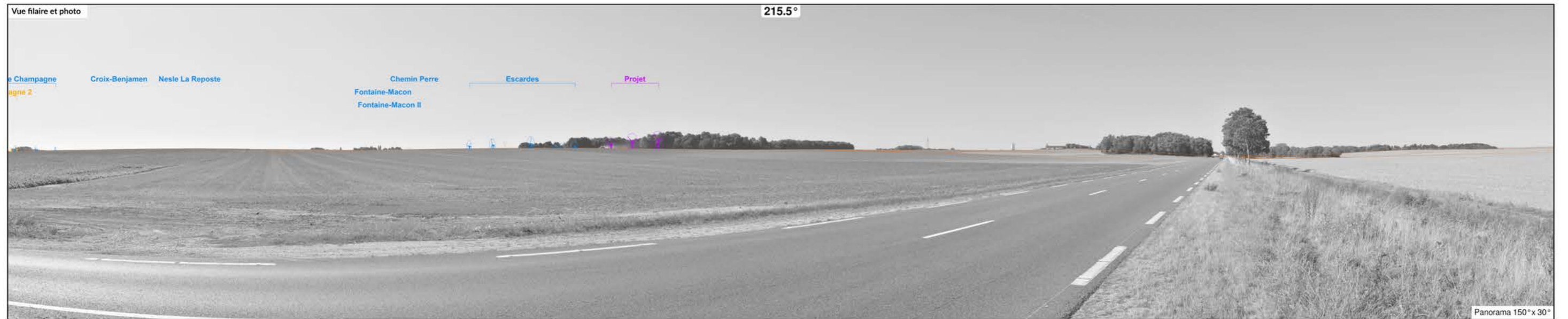
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : négligeable
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : très faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : négligeable

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

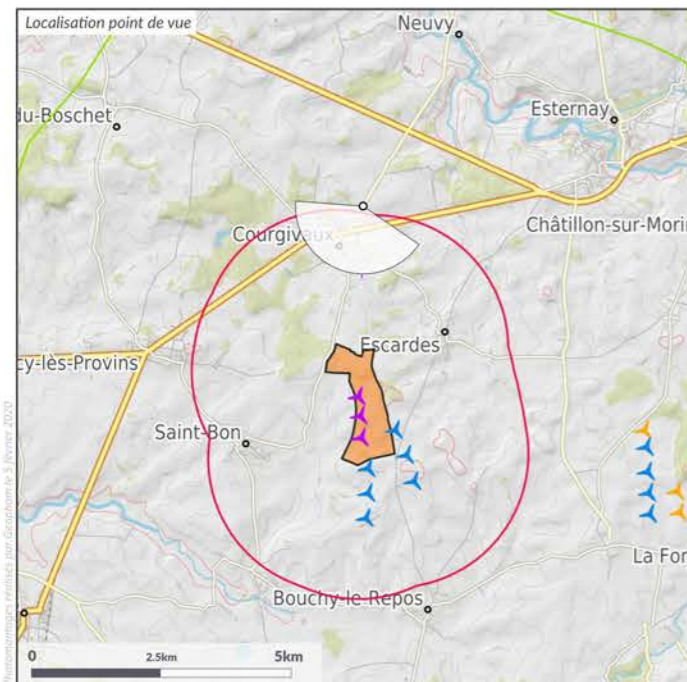
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (purple icon)
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (blue icon)
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (yellow icon)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 736279 6846559
 Azimut, champ visuel : 199.7°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 13:53
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Contre-jour, 186°, 43°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -140°
 Eolienne la plus proche : E1 à 3.6 km, azimut 181.8°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 4.3 km, azimut 180.8°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 79%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 5.3°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 1°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 19%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 27.4%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 39
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 27.3°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallée du ruisseau de Nogentel (niveau d'enjeu moyen)
- Route fréquentée : D375 (assez fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au nord-est de Courgivaux depuis la D375, une route assez fréquentée. La route parcourt ici les coteaux du flanc nord de la vallée du ruisseau de Nogentel, dont le pli est bien visible sur la gauche. Le village de Courgivaux est implanté dans la vallée. Sur sa droite, la vallée est boisée. A l'horizon et à gauche du village, on remarque une ligne électrique haute tension.

Le projet de Saint-Bon est visible à gauche du village. La hauteur apparente des éoliennes est modérée, et on ne note pas d'effet de surplomb de la vallée. Leur alignement est perçu de biais, et l'emprise du projet est étroite.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu en arrière et sur la gauche du projet de Saint-Bon. On voit plus partiellement ses éoliennes. Ses deux alignements sont également vus de biais.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

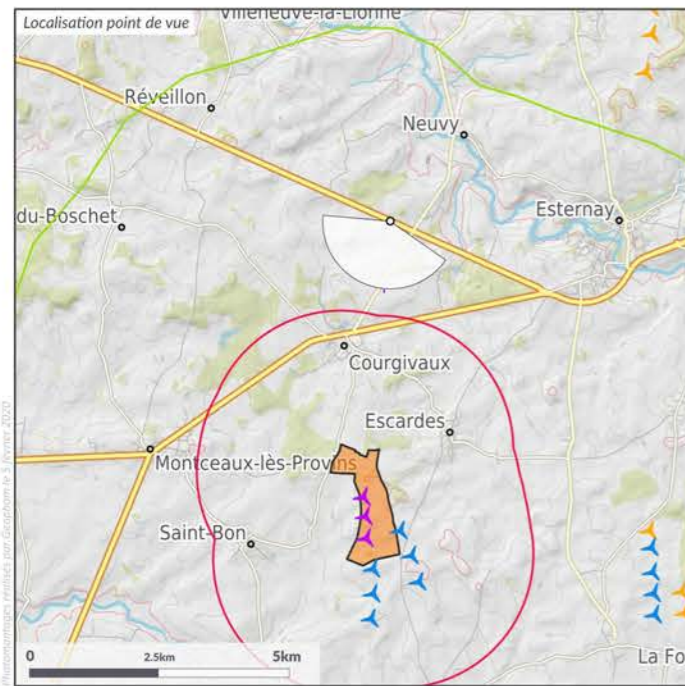
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 736693 6848157
 Azimut, champ visuel : 200.5°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 14:16
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Contre-jour, 194°, 42°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -150°
 Eolienne la plus proche : E1 à 5.2 km, azimut 185.9°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 6 km, azimut 184.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 89%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 4.1°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 1.3°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 16%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 24.5%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 40
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 26.2°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : D964 (fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au nord de Courgivaux depuis la D934, une route fréquentée. Le paysage du plateau agricole est ouvert, jusqu'à des horizons majoritairement boisés.

Le projet de Saint-Bon est perçu de biais, en arrière d'un petit bois qui masque les parties basses de ses éoliennes. Leur hauteur apparente est modeste, et l'emprise horizontale du parc est réduite.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est partiellement visible, plus à gauche.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

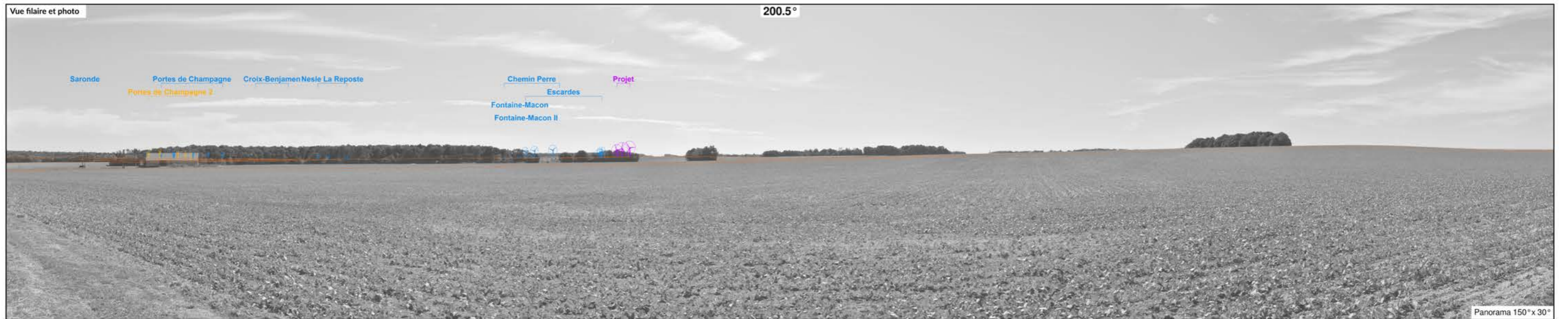
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

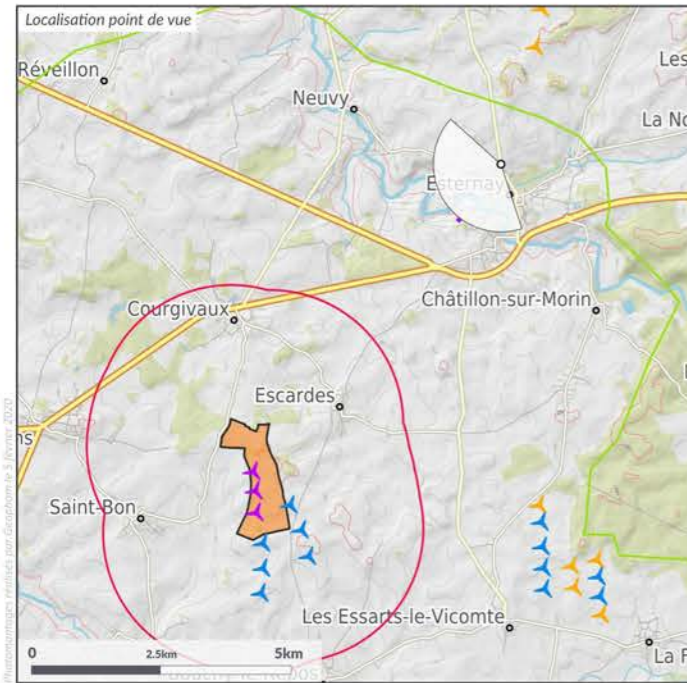
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 740822 6848742
 Azimut, champ visuel : 237.3°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 08:52
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 103°, 14°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 217°
 Eolienne la plus proche : E1 à 7.4 km, azimut 219.2°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 8 km, azimut 215.5°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 58%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 1.9°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 3.8°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 12%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 12.8%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 21
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 18.1°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- vallée du Grand Morin (niveau d'enjeu moyen-fort)
- Route fréquentée : D48 (assez fréquentée)
- Secteur habité : ville d'Esternay
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à l'entrée nord d'Esternay depuis la D48, une route assez fréquentée. La route parcourt les coteaux nord de la vallée du Grand Morin, où est implantée la petite ville d'Esternay. A droite de la route, on remarque le front bâti des limites de la ville. En arrière, l'urbanisation est assez discrète, et le paysage de la vallée très arboré. Au loin, on perçoit des boisements sur les plateaux, en arrière de la vallée.

Le projet de Saint-Bon est à peine visible en arrière d'un horizon boisé : on ne perçoit que les pointes des pales de ses éoliennes.

Sur sa gauche, le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est lui aussi très peu visible. Plus lointains mais plus visibles, le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 sont positionnés dans l'axe de la route.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : négligeable
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : très faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : négligeable

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

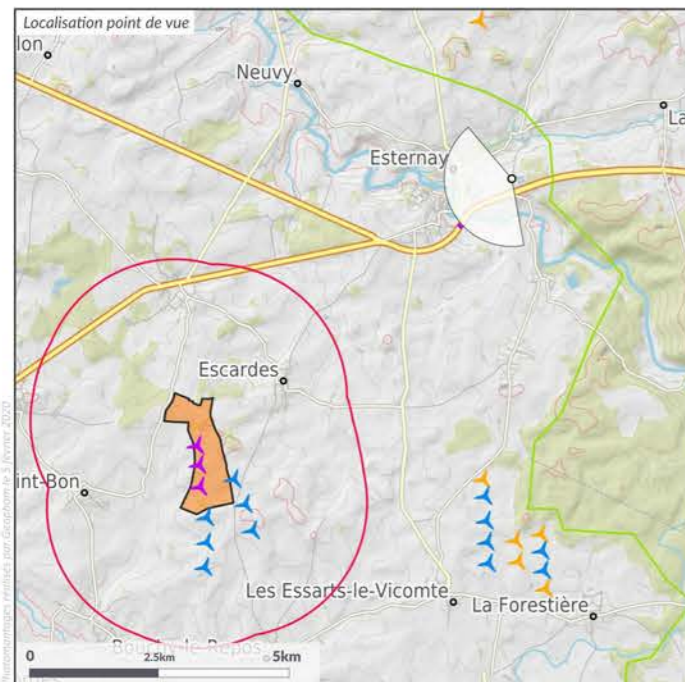
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 742078 6847988
 Azimut, champ visuel : 245.1°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 09:26
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 110°, 19°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 228°
 Eolienne la plus proche : E1 à 7.7 km, azimut 230.1°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 8.2 km, azimut 225.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 93%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 3°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 4.3°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 9%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 31%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 53
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 36.6°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument(s) historique(s) : château d'Esternay (MH classé)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallée du Grand Morin
- Itinéraire de randonnée : circuit des lavoirs d'Esternay
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise devant l'entrée du parc du château d'Esternay (MH classé). Le château ne se visite pas mais son parc est accessible au public durant la période estivale. Une boucle locale de randonnée passe par ce point de vue. Le site du château domine la ville et la vallée du Grand Morin. En arrière de grands silos, on voit ici les quartiers récents situés sur les coteaux de la vallée. Plus en arrière, l'horizon des plateaux est boisé.

Le projet de Saint-Bon est visible à gauche de la ville. Son implantation linéaire est bien lisible. La hauteur apparente de ses éoliennes est assez modeste, et on ne note pas d'effet de surplomb de la vallée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu à gauche et dans la continuité du projet de Saint-Bon. Les deux parcs forment un ensemble cohérent. A l'extrême gauche, on remarque également le parc des Portes de Champagne, qui est partiellement visible.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

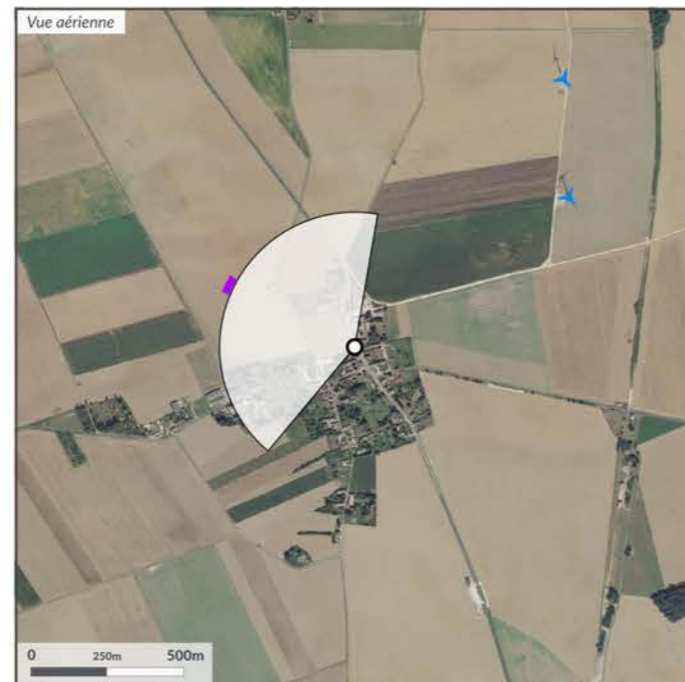
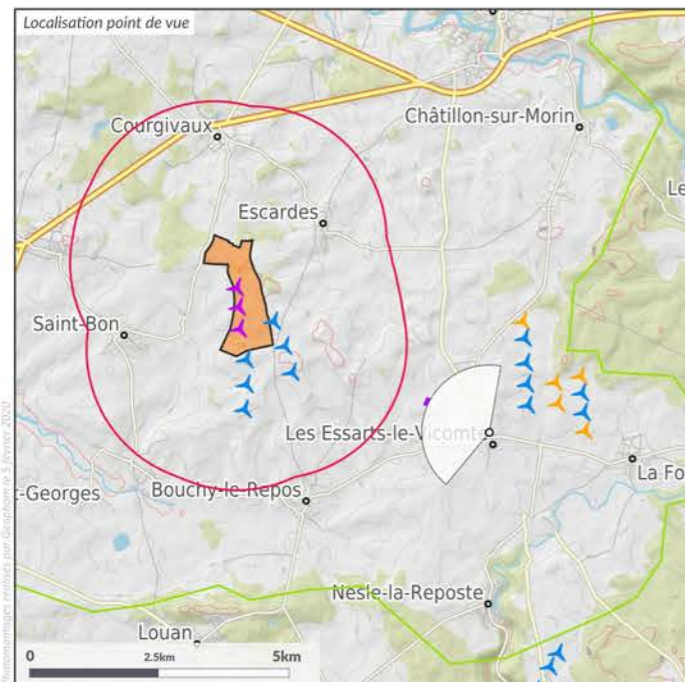
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (triangle violet)
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (triangle bleu)
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (triangle orange)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 740916 6840291
 Azimut, champ visuel : 295.3°, 100°
 Date et heure locale : 20/09/2019 13:03
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 169°, 42°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -90°
 Eolienne la plus proche : E3 à 5.1 km, azimut 292.9°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 5.4 km, azimut 300.2°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 93%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 4.6°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 7.3°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 6%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 45.3%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 65
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 90.9°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : D48 (assez fréquentée)
- Secteur habité : village des Essarts-le-Vicomte
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à la sortie nord des Essarts-le-Vicomte depuis la D48, une route assez fréquentée. La vue est dégagée et profonde en direction du nord-ouest, jusqu'à des horizons partiellement boisés. A droite et à gauche, des masses arborées et des bâtiments cadrent ces horizons.

Le projet de Saint-Bon est visible en arrière d'un boisement. Son implantation linéaire est bien lisible. La hauteur apparente de ses éoliennes est modeste.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu en avant et sur la gauche du projet de Saint-Bon. Il est un peu plus proche et prégnant visuellement. Les deux implantations sont cohérentes. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

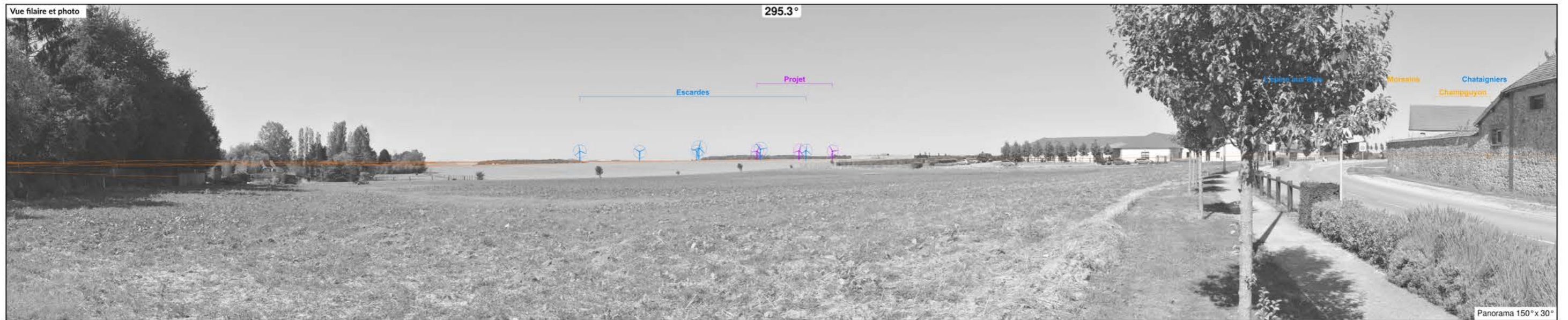
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : modérée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

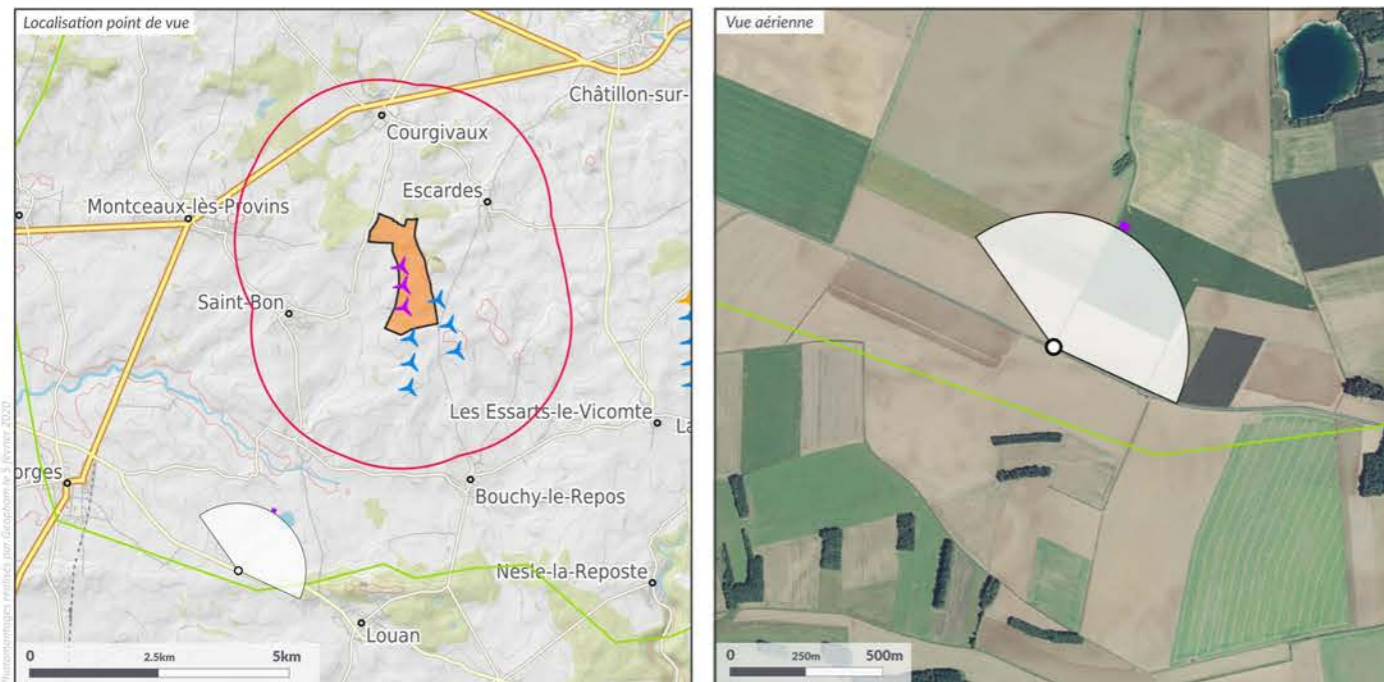
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (icône)

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (icône)

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (icône)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 733141 6837304
 Azimut, champ visuel : 39.9°, 100°
 Date et heure locale : 17/09/2019 14:04
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 190°, 43°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -150°
 Eolienne la plus proche : E3 à 5.8 km, azimut 32.6°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 6.5 km, azimut 28.5°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 100%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 4.2°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 4.1°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 14%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 30.7%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 40
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 30.5°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : D60 (assez fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à l'ouest de Louan depuis la D60, une route assez fréquentée. Elle occupe ici une position légèrement dominante par rapport au plateau, et la vue est particulièrement large et profonde. Les étendues cultivées sont animées par une série de boisements à la silhouette étirée.

Au centre de la vue, le projet de Saint-Bon est visible dans l'axe d'un chemin agricole. Son implantation linéaire est bien lisible. La hauteur apparente de ses éoliennes est plutôt modérée, et l'emprise horizontale du projet assez limitée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est visible plus à droite. Son implantation sur deux lignes est assez peu lisible depuis ce point de vue, du fait de la superposition de deux de ses éoliennes. A l'extrême droite, on remarque le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2, qui sont plus éloignés.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

* Effet et impact du projet

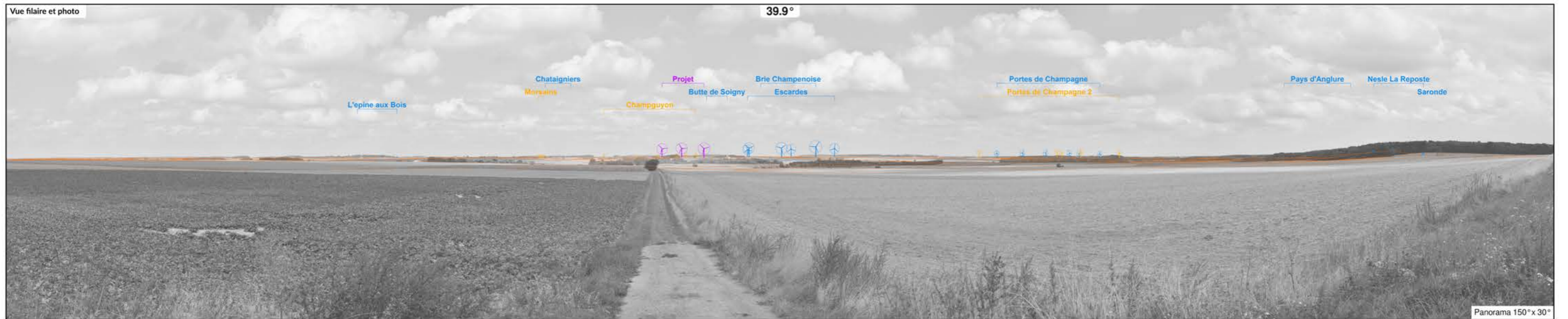
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : modérée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

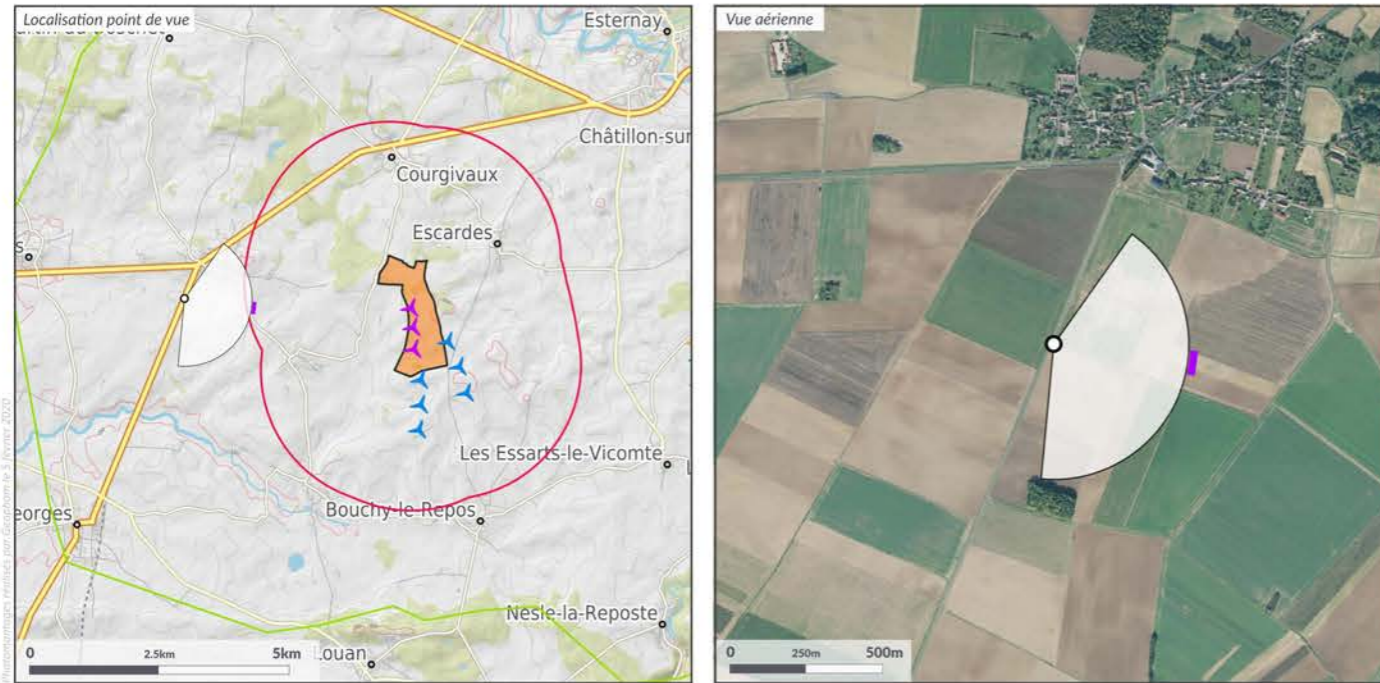
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 731952 6843177
 Azimut, champ visuel : 110.7°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 17:13
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 243°, 24°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -145°
 Eolienne la plus proche : E1 à 4.2 km, azimut 92.8°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 4.4 km, azimut 102.8°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 93%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 5.5°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 10°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 34%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 9.8%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 17
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 13.3°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
- (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (4) Largeur apparente du projet, en degrés
- (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : D403 (fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud du village de Montceaux-lès-Provins depuis la D403, une route fréquentée. Le village est visible à gauche, sur une petite butte. Il est enveloppé par des structures arborées. Sur la droite, la vue est très ouverte et le plateau plus dénudé.

Au centre de la vue, le projet de Saint-Bon est visible à gauche de l'axe d'un chemin agricole. Son implantation linéaire est bien lisible. La hauteur apparente de ses éoliennes est plutôt modérée, et l'emprise horizontale du parc assez limitée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu dans sa continuité, en arrière et sur sa droite. Les deux implantations forment un ensemble cohérent.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

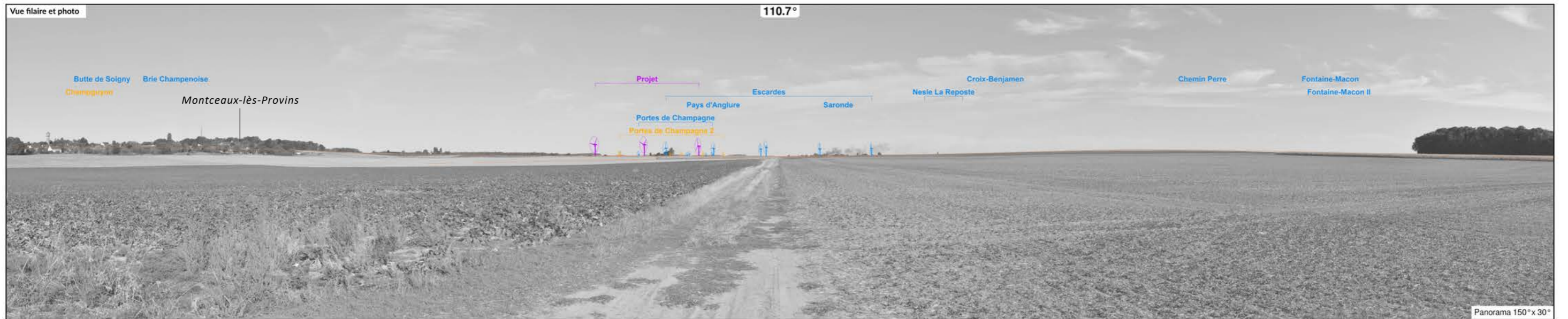
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

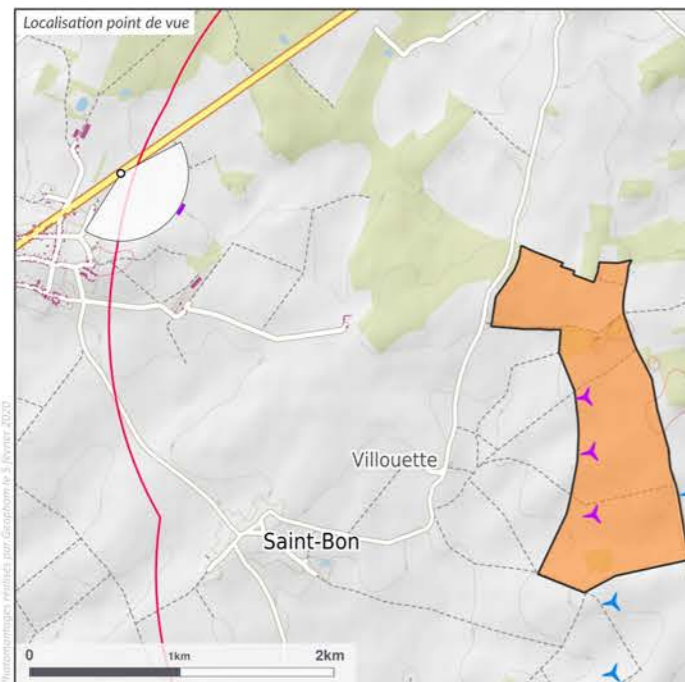
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (purple icon)

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (blue icon)

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (yellow icon)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 733150 6844459
 Azimut, champ visuel : 137.6°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 14:46
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 203°, 40°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -130°
 Eolienne la plus proche : E1 à 3.4 km, azimut 116°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 3.8 km, azimut 126.1°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 98%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 7°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 10.2°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 21%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 36.3%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 63
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 30.2°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : N4 (très fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au nord-est de Montceaux-lès-Provins depuis la N4, une route très fréquentée. Des lisières forestières et quelques haies arborées encadrent ici les étendues cultivées. Les horizons sont relativement proches.

Le projet de Saint-Bon est visible en arrière d'un boisement. Son implantation linéaire est bien lisible et la hauteur apparente de ses éoliennes est plutôt modérée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu en arrière et sur sa droite. Les deux implantations forment un ensemble cohérent.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

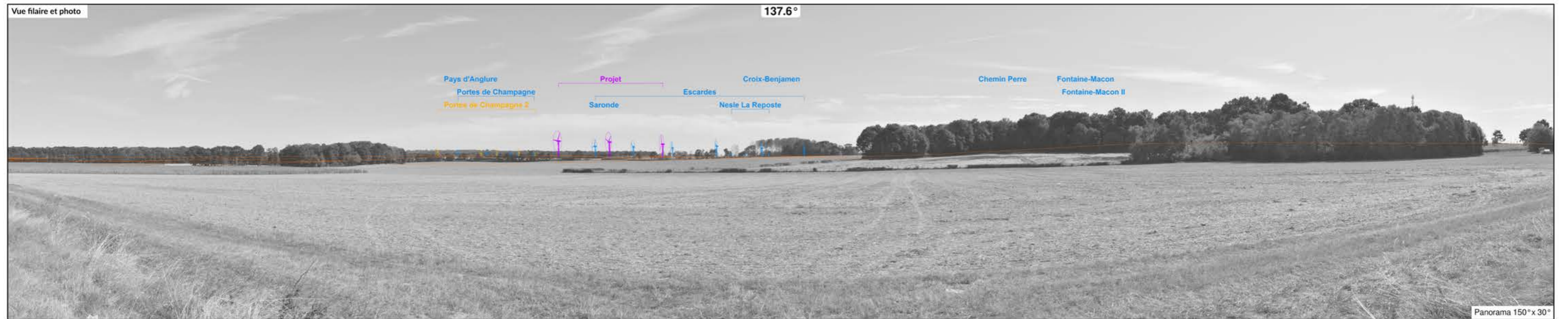
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

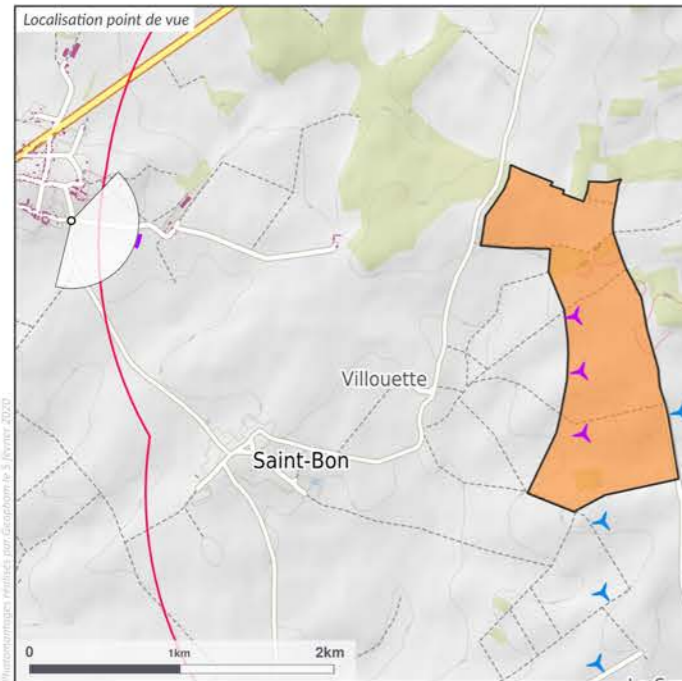
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (symbole violet)

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (symbole bleu)

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (symbole orange)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 732894 6843620
 Azimut, champ visuel : 119°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 15:32
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 217°, 37°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -140°
 Eolienne la plus proche : E1 à 3.4 km, azimut 101.1°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 3.6 km, azimut 112.9°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 98%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 7.3°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 11.9°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 25%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 24.3%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 36
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 25.5°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Secteur habité : village de Montceaux-lès-Provins
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à la sortie est de Montceaux-lès-Provins, depuis la route de Saint-Bon. Sur le flanc est du village, il s'agit du secteur où les vues sont les plus dégagées. Le plateau agricole est légèrement ondulé. Des lignes d'éléments arborés y forment des plans visuels successifs. Un massif forestier est visible à l'horizon, sur la droite. On remarque également l'église de Saint-Bon (non protégée MH), assez lointaine et discrète.

Le projet de Saint-Bon est visible en arrière du carrefour. Son implantation linéaire est bien lisible et la hauteur apparente de ses éoliennes est modérée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu en arrière et sur sa droite. Les deux implantations forment un ensemble cohérent. Sont également visibles quatre autres parcs, beaucoup plus éloignés et discrets : le parc des Portes de Champagne, le projet des Portes de Champagne 2 et le parc de Nesle-la-Reposte (en arrière du projet de Saint-Bon et du parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest), et plus à droite le parc de Chemin Perré. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

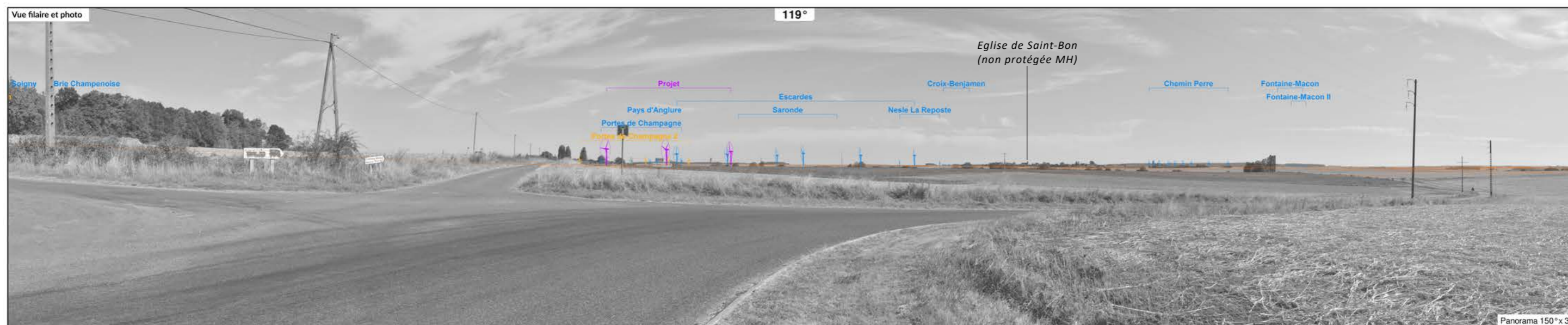
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

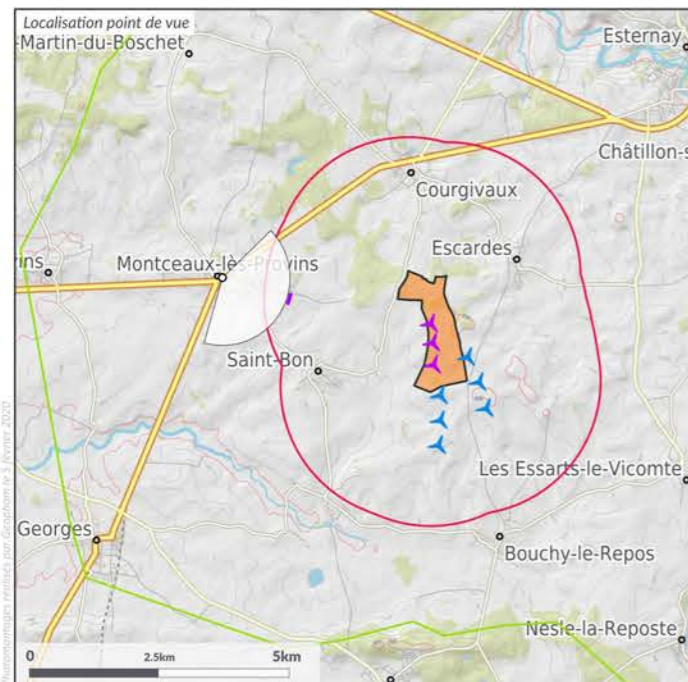
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 732295 6843856
 Azimut, champ visuel : 121°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 15:14
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 212°, 38°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 109°
 Eolienne la plus proche : E1 à 4 km, azimut 102.8°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 4.3 km, azimut 112.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 96%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 6°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 10°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 23%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 24.8%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 41
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 23.5°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : N4 (très fréquentée)
- Secteur habité : village de Montceaux-lès-Provins
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à Montceaux-lès-Provins, dans la traversée du village par la N4, un axe routier très fréquenté. Des parcelles agricoles situées au cœur du bourg offrent un dégagement visuel en direction du sud-est. Les horizons sont principalement bâtis et arborés. Une étroite percée vers le plateau agricole est visible en arrière de la mare.

Le projet de Saint-Bon est visible en arrière d'un hangar juxtaposé à des haies. La hauteur apparente des éoliennes est modeste, et on ne perçoit que deux rotors, partiellement.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est, plus à droite, à peine visible (parties de pales de deux éoliennes).

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

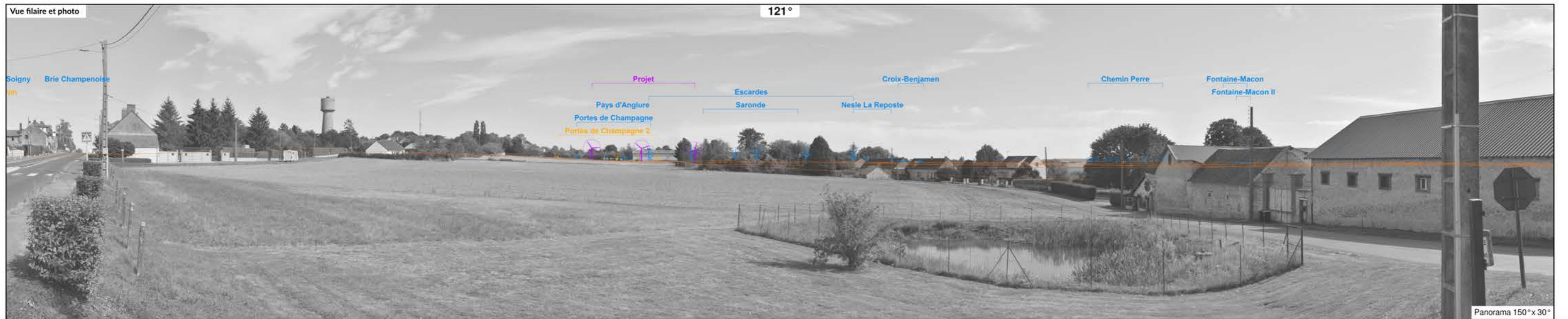
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : très limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : modérée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

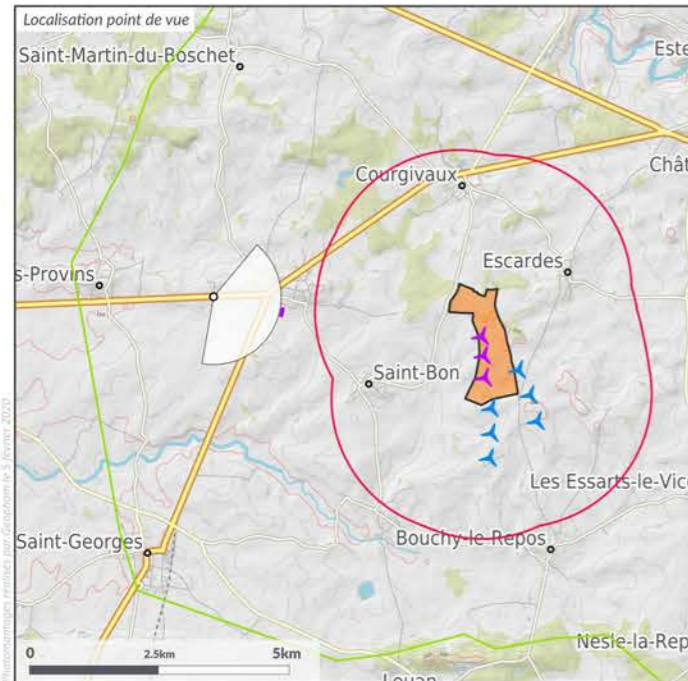
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 731176 6843740
 Azimut, champ visuel : 115.2°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 17:37
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 248°, 20°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -66°
 Eolienne la plus proche : E1 à 5.1 km, azimut 98.8°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 5.3 km, azimut 106.9°

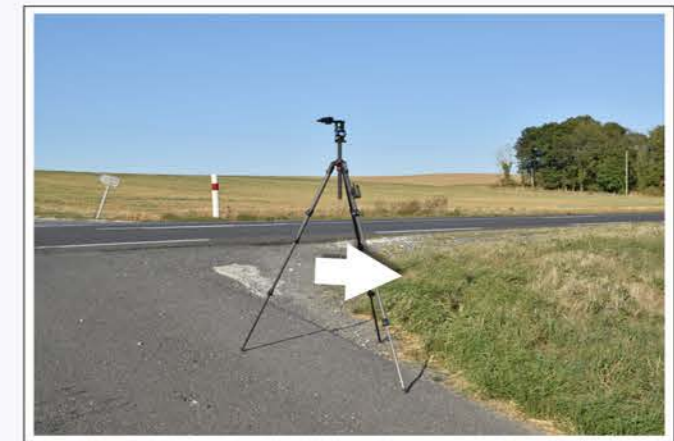
Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 91%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 4.5°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 8.2°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 27%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 13.1%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 28
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 14.2°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : église de Montceaux-lès-Provins (classée)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : N4 (route très fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud-ouest de Montceaux-lès-Provins depuis la N4, une route très fréquentée. Ponctué de quelques petits bois, le paysage du plateau agricole est très ouvert. A gauche de la route, le village de Montceaux-lès-Provins occupe une petite butte. Il est enveloppé par des lisières arborées. La silhouette du clocher de l'église (MH classé) est bien visible.

Le projet de Saint-Bon est perçu à droite de l'axe de la route, en covisibilité indirecte avec l'église. La hauteur apparente de ses éoliennes est modérée, et leur concurrence visuelle vis-à-vis de l'édifice n'est pas excessive. Son implantation linéaire est bien lisible.

Un peu plus éloigné, le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu en continuité du projet de Saint-Bon, sur ses arrières et sur sa droite. Sont également visibles quatre autres parcs, beaucoup plus éloignés et discrets : le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 (en arrière du projet de Saint-Bon et du parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest), et plus à droite les parcs de Nesle-la-Reposte et de Chemin Perré. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

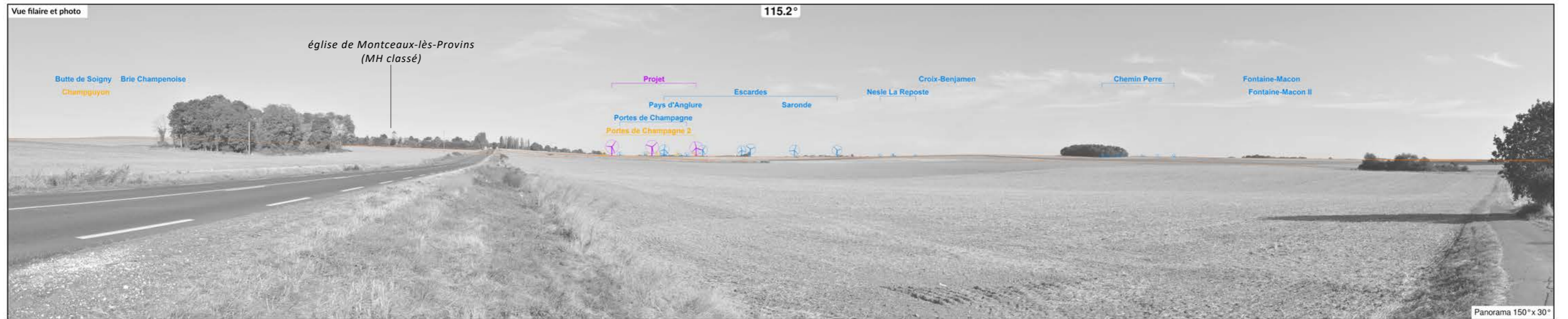
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : modéré
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

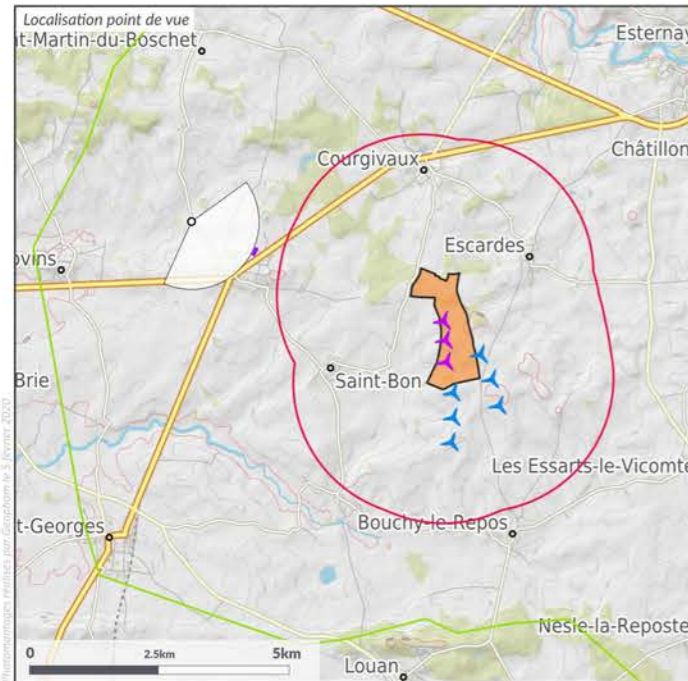
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
 Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 731477 6844853
 Azimut, champ visuel : 129.4°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 18:01
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 253°, 16°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 117°
 Eolienne la plus proche : E1 à 5.1 km, azimut 111.8°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 5.4 km, azimut 119.2°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 70%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 3.4°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 7.3°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 35%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 7.2%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 11
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 7.2°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : église de Montceaux-lès-Provins (classée)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au nord-ouest de Montceaux-lès-Provins, depuis la D119. Les paysages du plateau agricole sont ondulés et ouverts. Au centre, le village de Montceaux-lès-Provins occupe une petite butte. Il est enveloppé par des lisières arborées, prolongées sur la gauche par un boisement plus étendu. La silhouette du clocher de l'église (MH classé) est bien visible.

Le projet de Saint-Bon est à peine visible (perception de pales de deux éoliennes). Il ne concurrence pas l'église visuellement, avec laquelle il est en covisibilité indirecte.

Sur sa gauche, on distingue difficilement le sommet des éoliennes du parc des Portes de Champagne et du projet des Portes de Champagne 2, qui sont presque totalement masquées par la ligne d'horizon.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : très limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

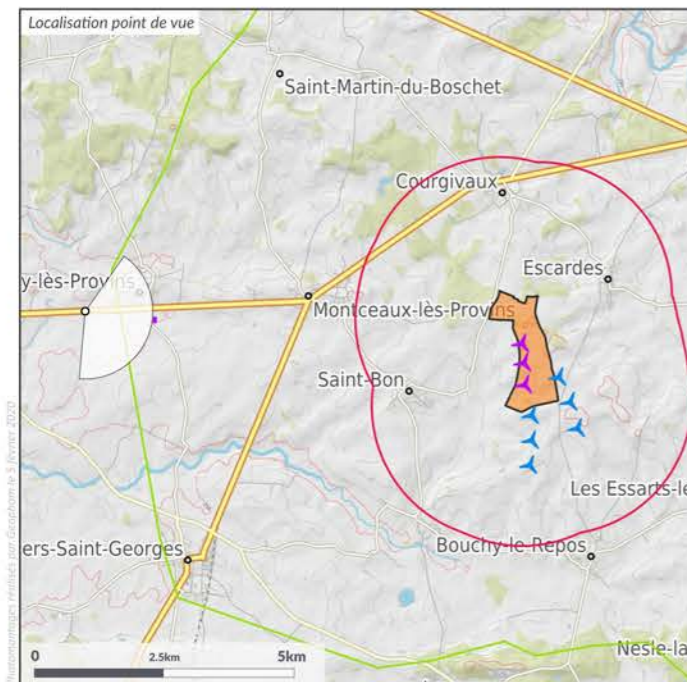
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 728021 6843601
 Azimut, champ visuel : 110.4°, 100°
 Date et heure locale : 19/09/2019 17:31
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 246°, 21°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -120°
 Eolienne la plus proche : E1 à 8.2 km, azimut 94.5°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 8.3 km, azimut 99.8°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 88%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 2.8°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 5.3°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 35%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 7.3%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 13
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 6.5°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument(s) historique(s) : église de Sancy-lès-Provins (MH inscrit)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Route fréquentée : N4 (très fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud-ouest de Sancy-lès-Provins depuis la N4, une route très fréquentée. Le paysage du plateau agricole est très ouvert. A gauche de la route, le village de Montceaux-lès-Provins occupe une petite ligne de crête. Il est accompagné par des structures arborées. La silhouette du clocher de l'église (MH inscrit) est bien visible.

Le projet de Saint-Bon est perçu à droite de l'axe de la route, en covisibilité indirecte avec l'église. La hauteur apparente de ses éoliennes est limitée, et leur concurrence visuelle vis-à-vis de l'édifice est faible. Son implantation linéaire est bien lisible.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu en continuité du projet de Saint-Bon, sur ses arrières et sur sa droite. Les deux parcs forment un ensemble cohérent. Plus lointains, le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 sont également visibles, en arrière du projet de Saint-Bon.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

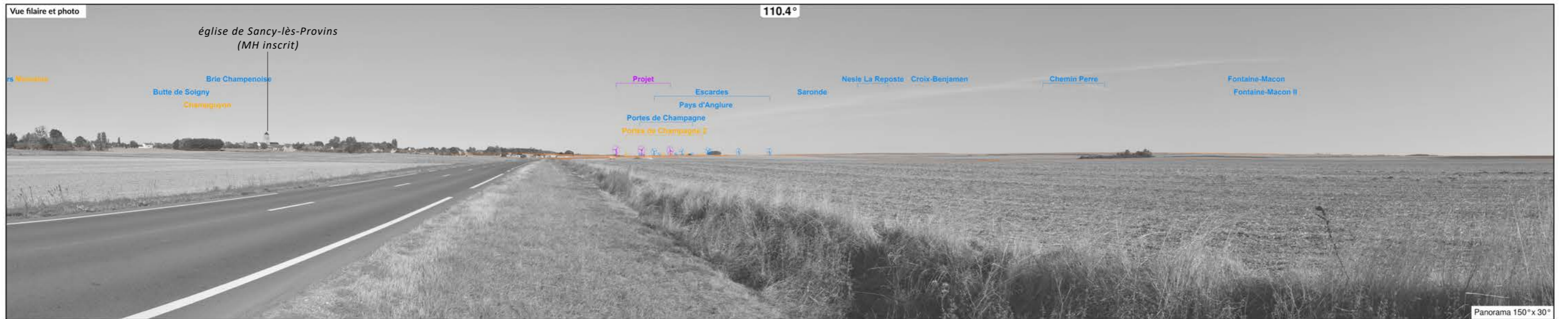
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

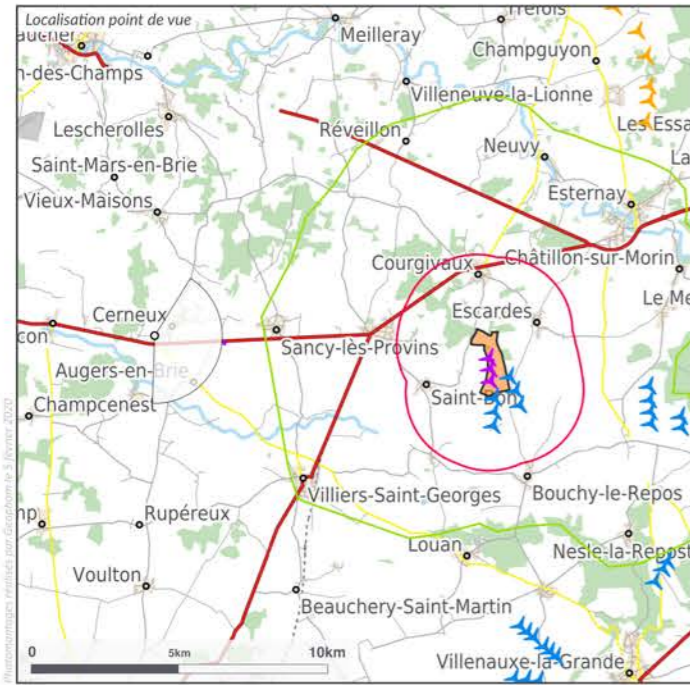
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 724927 6843752
 Azimut, champ visuel : 107.2°, 100°
 Date et heure locale : 19/09/2019 16:39
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 235°, 28°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -110°
 Eolienne la plus proche : E1 à 11.3 km, azimut 94.1°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 11.4 km, azimut 97.9°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 96%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 2.2°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 3.8°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 13%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 29.5%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 45
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 16.3°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : église de Cerneux (inscrite)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à l'ouest de Cerneux, depuis la rue du château. Le point de vue domine légèrement le plateau, et la vue sur les étendues cultivées est très profonde. De grands boisements sont visibles à l'horizon, sur la droite. Le village de Cerneux est proche, dans l'axe de la route. On remarque le toit de son église (MH inscrit), qui n'a pas de clocher.

Le projet de Saint-Bon est partiellement visible (deux éoliennes), de part et d'autre de la première maison du village. La hauteur apparente de ses éoliennes est faible, et la covisibilité avec l'église est indirecte. Leur concurrence visuelle vis-à-vis de l'édifice est très limitée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu plus à droite, en continuité du projet de Saint-Bon. Sont également visibles quatre autres parcs, beaucoup plus éloignés et discrets : le parc des Portes de Champagne et le projet des Portes de Champagne 2 (en arrière du projet de Saint-Bon et du parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest), et plus à droite les parcs de Nesle-la-Reposte et de Chemin Perré. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

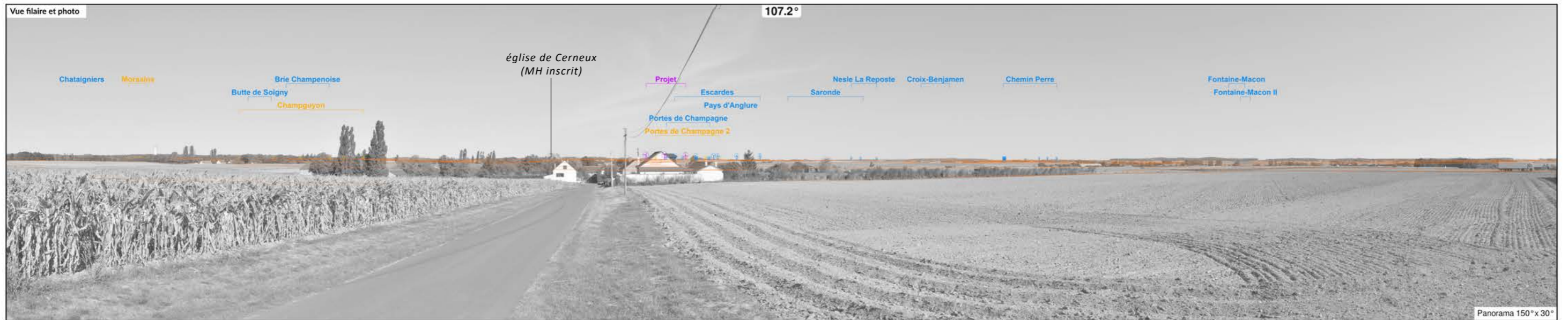
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : très limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

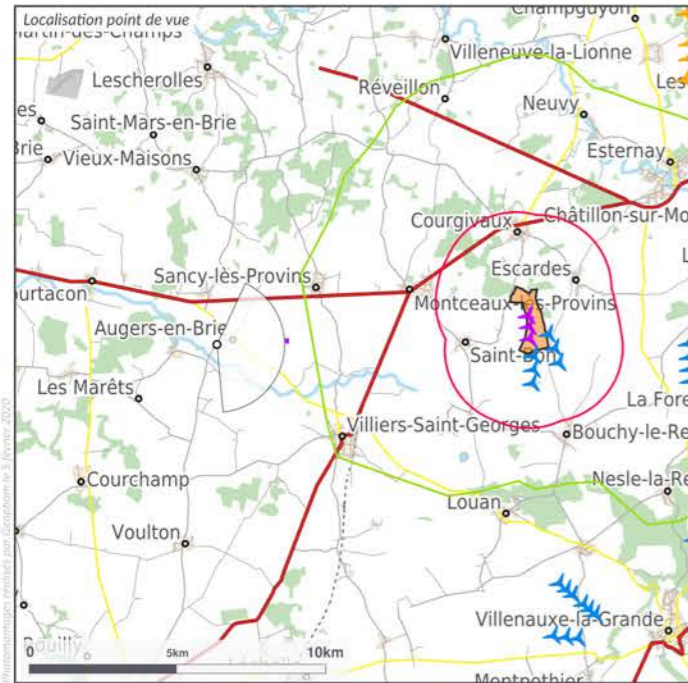
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 725710 6842027
 Azimut, champ visuel : 100.1°, 100°
 Date et heure locale : 17/09/2019 18:13
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 255°, 15°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 88°
 Eolienne la plus proche : E1 à 10.5 km, azimut 85°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 10.5 km, azimut 89.2°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 87%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 2.1°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 4.2°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 17%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 19.1%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 36
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 12.3°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : église d'Augers-en-Brie (classée)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud-ouest d'Augers-en-Brie depuis la D71. Le village est perçu à droite de l'axe de la route. Il est enveloppé par des haies et des structures arborées. On remarque le clocher de son église (MH classé). Aux alentours, le plateau agricole est ponctué par des bosquets et des arbres isolés. De grands bois sont visibles à l'horizon, sur la droite.

Le projet de Saint-Bon est visible à l'extrémité droite du village. Il est en covisibilité indirecte avec l'église, et la hauteur apparente de ses éoliennes est faible. Leur concurrence visuelle vis-à-vis de l'édifice est limitée. On ne note pas d'effet d'écrasement visuel de la silhouette du village.

Partiellement visible, le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu sur la droite du projet de Saint-Bon. Sont également visibles trois autres parcs, beaucoup plus éloignés et discrets : le projet des Portes de Champagne 2, et les parcs de Nesle-la-Reposte et de Chemin Perré. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : moyen-faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 722676 6840704
 Azimut, champ visuel : 94.8°, 100°
 Date et heure locale : 17/09/2019 17:46
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 250°, 19°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 83°
 Eolienne la plus proche : E3 à 13.7 km, azimut 83.8°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 13.7 km, azimut 80.6°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 99%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 1.9°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 3.2°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 20%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 18.2%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 28
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 9.4°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : église des Marêts (classée)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud-ouest des Marêts, depuis la D71e. Le plateau est ici très légèrement encaissé autour du ru des Marêts, un petit cours d'eau accompagné de ponctuations arborées, qui sont perçues sur les premiers plans. Dans l'axe de la route, la vue sur l'étendue du plateau est très profonde. Le petit chef-lieu des Marêts est visible à gauche. Accompagné de bouquets d'arbres, il est adossé à un bois. On remarque le clocher de son église (MH classé). À droite de la route, le hameau de Maréchères est également accompagné de végétation sur ses lisières.

Le projet de Saint-Bon est visible à droite de l'axe de la route, dans le secteur où la vue est profonde. Il est en covisibilité indirecte avec l'église. La hauteur apparente de ses éoliennes est très limitée, et leur concurrence visuelle vis-à-vis de l'édifice est réduite. Son implantation linéaire est bien lisible.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu en continuité et sur la droite du projet de Saint-Bon. Sur ses arrières, le parc des Portes de Champagne est également visible. À gauche de la route, le projet de Champguyon est perçu à grande distance. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : très limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

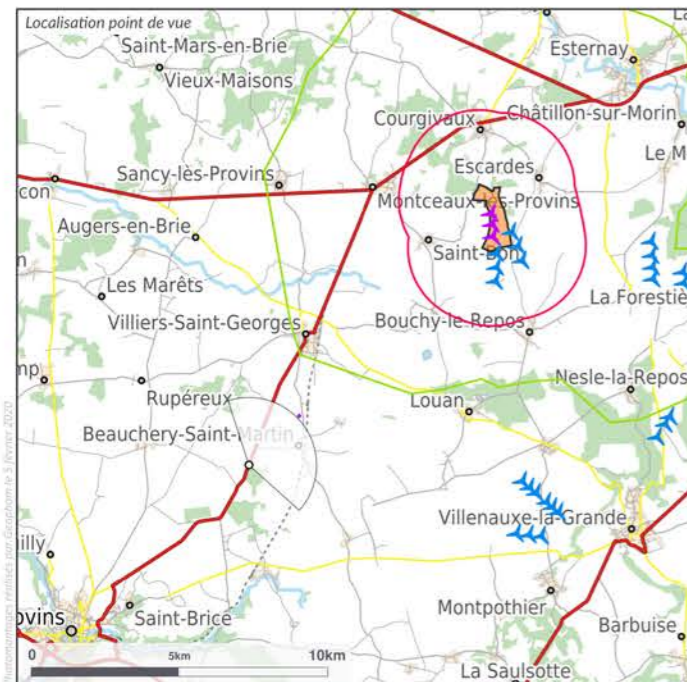
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
 Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 728030 6834534
 Azimut, champ visuel : 57.3°, 100°
 Date et heure locale : 17/09/2019 14:52
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 205°, 41°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 46°
 Eolienne la plus proche : E3 à 11.3 km, azimut 47.2°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 11.8 km, azimut 44.2°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 96%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 2.2°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 2.9°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 10%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 33.6%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 51
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 22.1°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : église de Beauchery-Saint-Martin (classée)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud-ouest de Beauchery-Saint-Martin, depuis la D403. On perçoit surtout l'église du village (MH classé), dont le clocher émerge d'un cadre très arboré. La vue est profonde de part et d'autre du village. Dans l'axe de la route, on remarque une longue ligne de crête boisée, et sur sa droite un silo agricole.

Le projet de Saint-Bon est visible immédiatement à droite du silo, en covisibilité indirecte avec l'église. La hauteur apparente de ses éoliennes est très limitée, et leur concurrence visuelle vis-à-vis de l'édifice est faible. Son implantation linéaire est bien lisible.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est visible plus à droite, en continuité du projet de Saint-Bon. Son implantation sur deux lignes est assez peu lisible depuis ce point de vue, du fait de la superposition de deux de ses éoliennes. Sont également visibles d'autres parcs beaucoup plus éloignés, et qui restent discrets : le projet des Portes de Champagne 2 et les parcs des Portes de Champagne, de Nesle-la-Reposte et de Chemin Perré. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : très limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

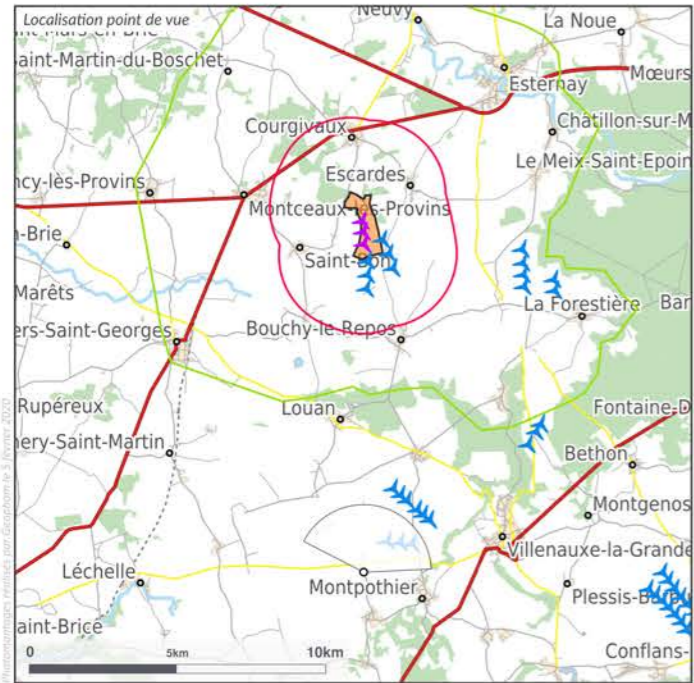
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 736238 6831186
 Azimut, champ visuel : 12.6°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 11:55
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 147°, 38°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -120°
 Eolienne la plus proche : E3 à 11 km, azimut 0.4°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 11.8 km, azimut 0.1°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 74%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 1.7°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 0.3°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 3%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 57.6%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 81
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 63.8°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
- (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (4) Largeur apparente du projet, en degrés
- (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : ancienne commanderie de Fresnoy (classée)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au sud de l'ancienne commanderie de Fresnoy, depuis la D176. Le paysage du plateau est très ouvert et légèrement ondulé. De grands massifs forestiers sont visibles à l'horizon. L'ancienne commanderie est perçue à droite de l'axe de la route. L'édifice est environné par les bâtiments d'une ferme, dont il fait partie.

Le projet de Saint-Bon est perçu en arrière de l'ancienne commanderie, avec laquelle il est en covisibilité directe. Il est par ailleurs peu visible, les nacelles de ses éoliennes étant positionnées sur la ligne d'horizon boisée, et leurs mats masqués par cet horizon. Étant donné leur très faible hauteur apparente, et l'emprise horizontale très étroite du projet, la concurrence visuelle vis-à-vis de l'édifice protégé reste très limitée. Par ailleurs et si l'on s'approche davantage de la ferme de Fresnoy, le projet est rapidement masqué par les bâtiments.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu immédiatement à droite du projet de Saint-Bon. Les mats de ses éoliennes sont également masqués. Plus à droite, le parc de Chemin Perré est beaucoup plus proche, et la hauteur apparente de ses éoliennes beaucoup plus importante. Sur ses arrières, on remarque le projet des Portes de Champagne 2 et les parcs des Portes de Champagne et de Nesle-la-Reposte. Un seul parc (Chemin Perré) ayant une prégnance visuelle importante, on ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

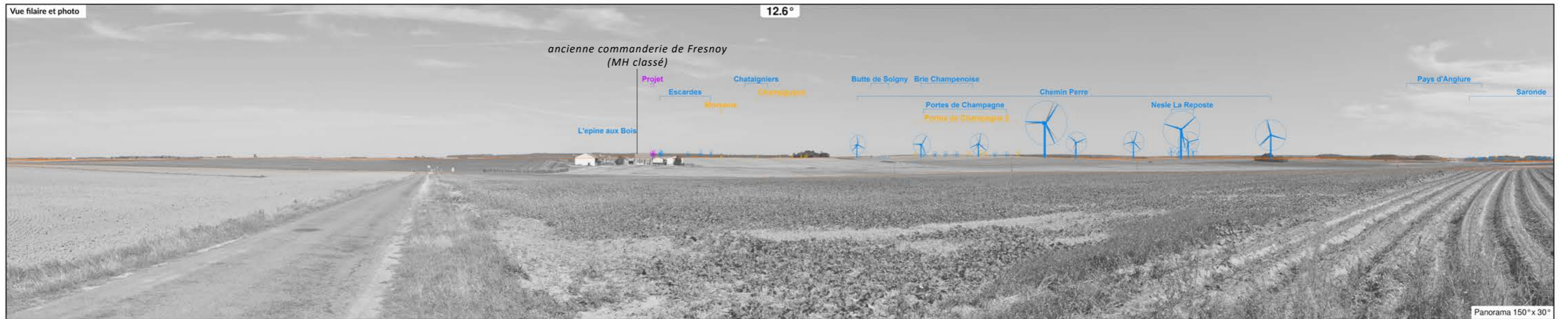
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : très limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-fort
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : négligeable

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

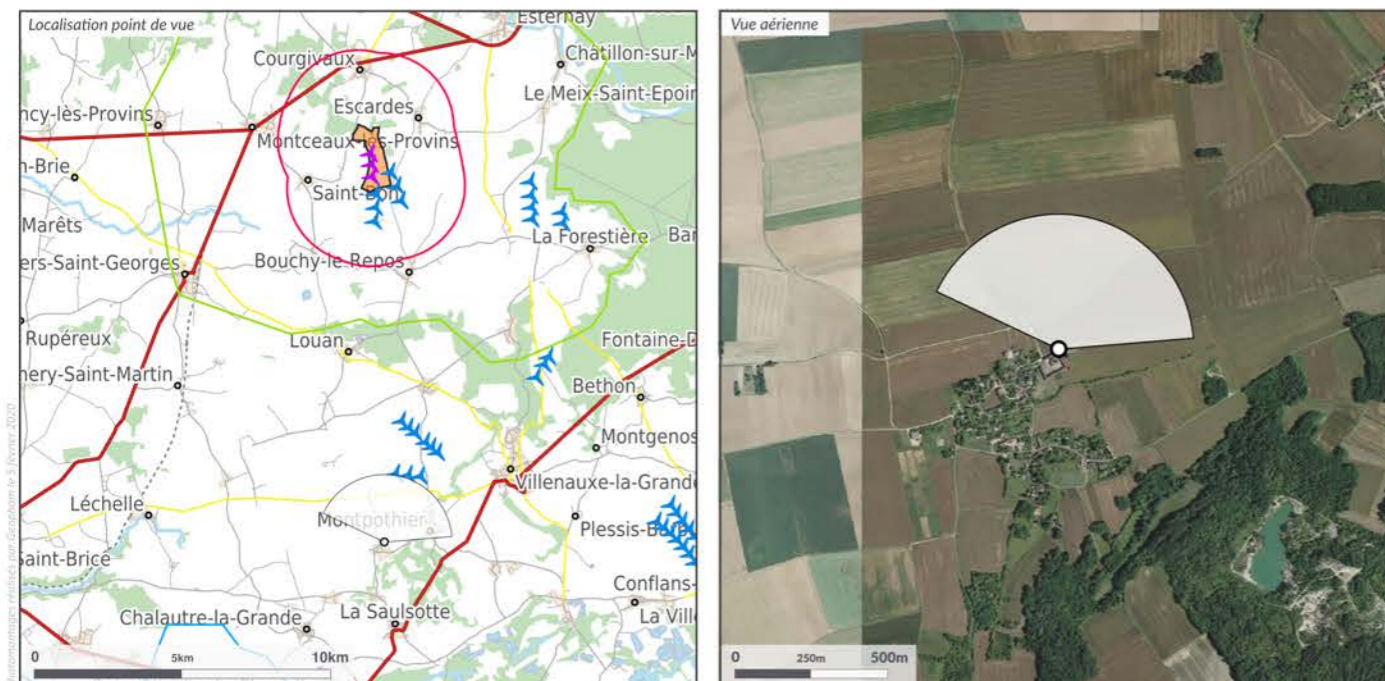
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (icône éolienne)
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (icône éolienne)
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (icône éolienne)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 736660 6829928
 Azimut, champ visuel : 10.6°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 11:28
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 139°, 36°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -140°
 Eolienne la plus proche : E3 à 12.3 km, azimut 358.4°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 13.1 km, azimut 358.3°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 79%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 1.6°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 0.1°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 3%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 68.4%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 89
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 63.7°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.

(2) Nombre de nacelles théoriquement visibles

(3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés

(4) Largeur apparente du projet, en degrés

(5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : pigeonnier de Courtioux (inscrit)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Itinéraire de randonnée : GRP Thibaut de Champagne
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis la rue de la Garenne dans le hameau de Courtioux (commune de la Saulotte), à moins de 100 m du pigeonnier (MH inscrit). Cette rue se situe sur l'itinéraire du GRP Thibaut de Champagne. Le paysage du plateau agricole est très ouvert. A droite, on remarque le village de Montpothier, dans un secteur plus arboré et vallonné. De lointains massifs forestiers sont également visibles.

Le projet de Saint-Bon est perçu en arrière d'un horizon boisé. Il est peu visible, les nacelles de ses éoliennes étant positionnées sur la ligne d'horizon, et leurs mats masqués sous la ligne d'horizon. Leur hauteur apparente est très limitée. Par ailleurs l'emprise horizontale du projet est très étroite, sa ligne d'éoliennes étant perçue dans son axe.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu immédiatement à droite du projet de Saint-Bon. Les mats de ses éoliennes sont également masqués. Plus à droite, le parc de Chemin Perré est beaucoup plus proche, et la hauteur apparente de ses éoliennes nettement plus importante. On remarque également le parc de Nesle-la-Reposte, plus éloigné, et très partiellement le projet des Portes de Champagne 2 et les parcs des Portes de Champagne et de Saronde. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

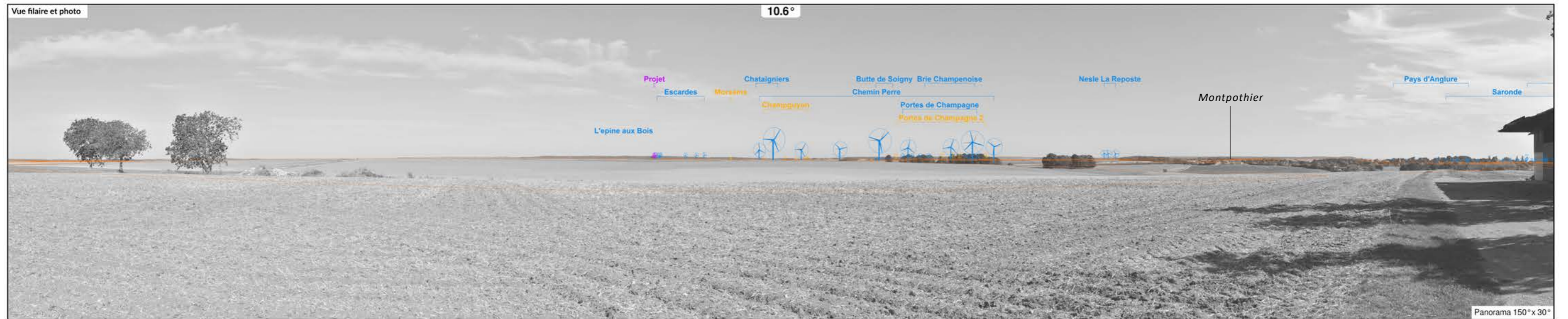
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : négligeable
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : très faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : négligeable

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

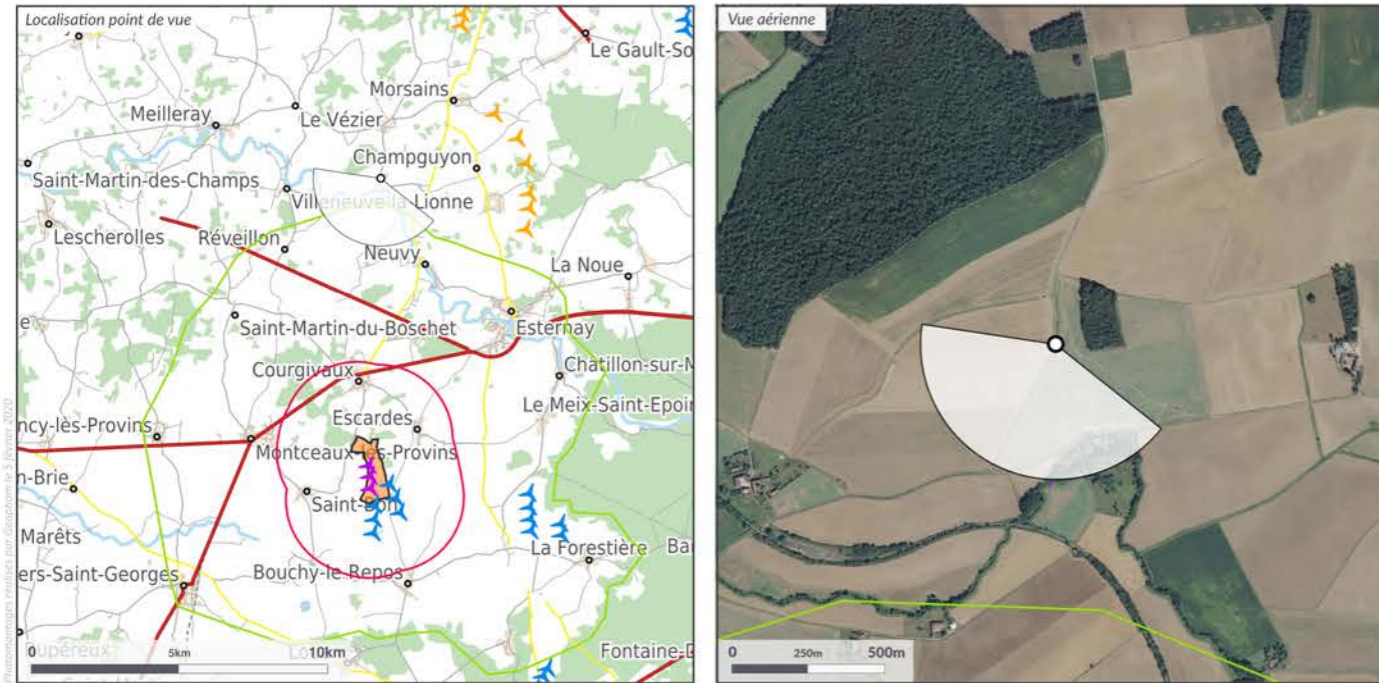
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 736577 6852658
 Azimut, champ visuel : 203.9°, 100°
 Date et heure locale : 19/09/2019 13:43
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Contre-jour, 183°, 42°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 183°
 Eolienne la plus proche : E1 à 9.7 km, azimut 182.6°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 10.4 km, azimut 182.2°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 92%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 2.4°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 0.5°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 12%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 19.5%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 29
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 20°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallée du Grand Morin (niveau d'enjeu moyen-fort)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au nord de Villeneuve-la-Lionne, depuis les coteaux du Grand Morin. La vallée est relativement profonde, et son profil est évasé. De nombreuses structures arborées sont visibles dans le fond de vallée. Plus en arrière, l'horizon des plateaux est boisé.

Le projet est visible à gauche de l'axe de la route. Son emprise est étroite sur l'horizon. On perçoit partiellement les rotors de ses éoliennes, et uniquement le sommet de leur mat. Leur hauteur apparente est très limitée, et on ne note d'effet de surplomb de la vallée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est perçu immédiatement à gauche du projet de Saint-Bon. Les parties basses de ses éoliennes sont également masquées, tout comme celles du parc des Portes de Champagne et du projet des Portes de Champagne 2, visibles plus à gauche.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

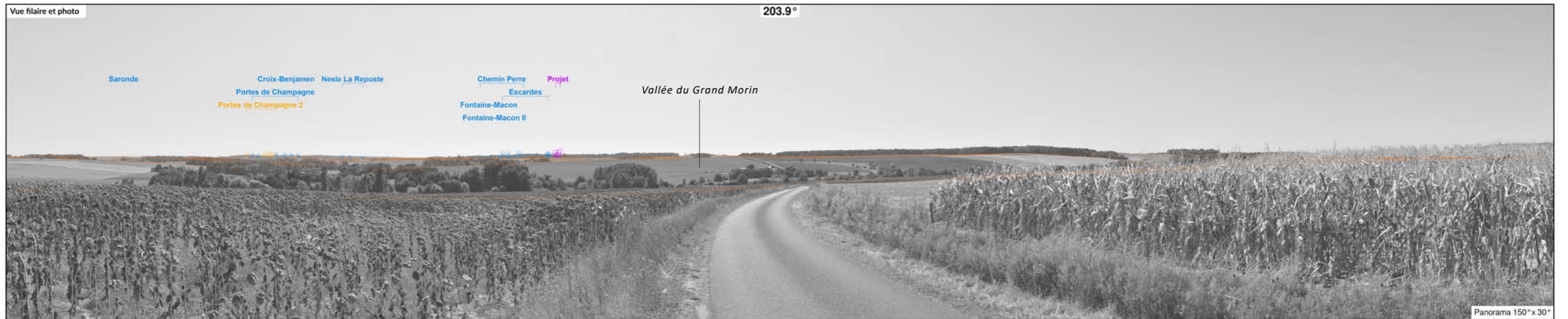
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : très limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : assez significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

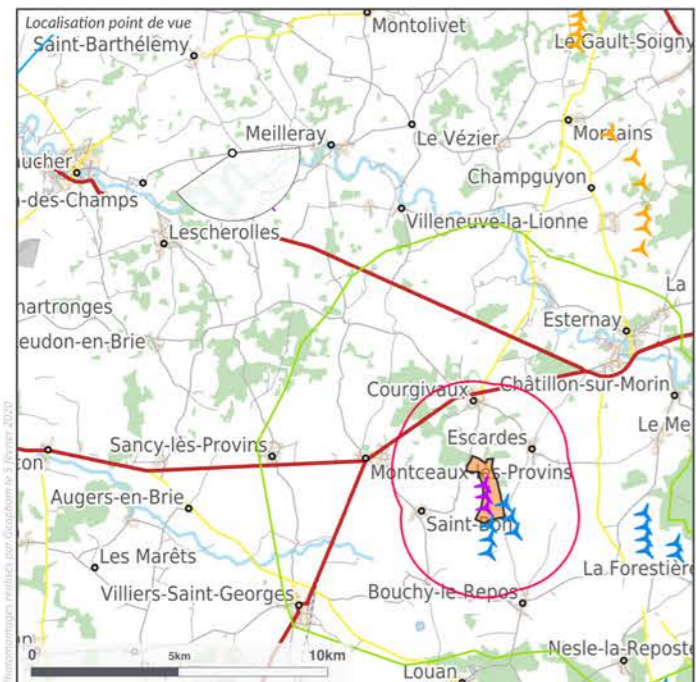
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
 Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes (symbole éolien)

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol. (symbole éolien)

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol. (symbole éolien)

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 727704 6854168
 Azimut, champ visuel : 160.6°, 100°
 Date et heure locale : 19/09/2019 14:25
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 197°, 41°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 144°
 Eolienne la plus proche : E1 à 14 km, azimut 143°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 14.7 km, azimut 144.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 90%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 1.6°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 1.6°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 11%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 25.3%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 41
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 14.1°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Parc naturel régional : projet de PNR Brie et 2 Morins

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallée du Grand Morin (niveau d'enjeu moyen-fort)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise dans le périmètre du projet de Parc naturel régional « Brie et 2 Morins », depuis la D14 et sur les coteaux sud du Grand Morin, au nord-ouest de La Chapelle-Moutils. La vue est cadrée par deux petits bois. La vallée est ici plus profonde et encaissée que sur le photomontage précédent. Plusieurs boisements sont également présents dans le fond de vallée et sur le versant opposé. Sur ce dernier, on remarque le village de la Chapelle-Moutils et la silhouette de son église (non protégée MH). Une ligne électrique haute tension traverse la vue, en arrière de la vallée. Au loin, l'horizon du plateau est principalement forestier.

Le projet de Saint-Bon est perçu immédiatement à droite de l'église, en covisibilité légèrement indirecte avec l'édifice. Seules deux éoliennes sont bien visibles (perception de pales pour la troisième). Cette covisibilité est à relativiser lorsqu'on parcourt la D14, les éoliennes n'étant juxtaposées à l'église que depuis ce point de vue précis. Par ailleurs, on ne note d'effet de surplomb de la vallée.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est visible immédiatement en arrière du projet de Saint-Bon. La hauteur apparente de ses éoliennes est un peu plus réduite.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : significative

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 719251 6829925
 Azimut, champ visuel : 64.7°, 100°
 Date et heure locale : 17/09/2019 16:42
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 236°, 29°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 54°
 Eolienne la plus proche : E3 à 21 km, azimut 54.3°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 21.4 km, azimut 52.5°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 60%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 0.7°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 1.8°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 9%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 18%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 31
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 7.4°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monuments historiques : Tour César, église Saint-Quiriace et remparts de la Ville Haute (monuments historiques classés)
- Provins : patrimoine mondial de l'UNESCO, site patrimonial remarquable, site classé et site inscrit

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Site reconnu : site touristique très reconnu
- Route fréquentée : D231 (fréquentée)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à l'ouest de Provins depuis la D231, une route fréquentée. Provins, ville de foire médiévale, est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est également un site touristique très reconnu. Le point de vue se situe dans la zone tampon du Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial, à environ 200 m des limites du site patrimonial remarquable qui protège la ville. Le paysage du plateau agricole est très ouvert. Ses horizons sont majoritairement boisés. La ville haute de Provins est perçue à gauche de l'axe de la route. On remarque la silhouette de la Tour César et de l'église Saint-Quiriace, ainsi que les remparts (monuments historiques classés).

Plus à gauche, le projet de Saint-Bon est à peine visible en arrière d'un bois. On ne perçoit que les pales de deux éoliennes, dont la nacelle et le mat sont masqués. Par ailleurs, la covisibilité avec la ville haute est très indirecte, le projet étant décalé d'un angle d'environ 58° par rapport à la tour César. Le projet ne porte donc pas atteinte au Bien UNESCO.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

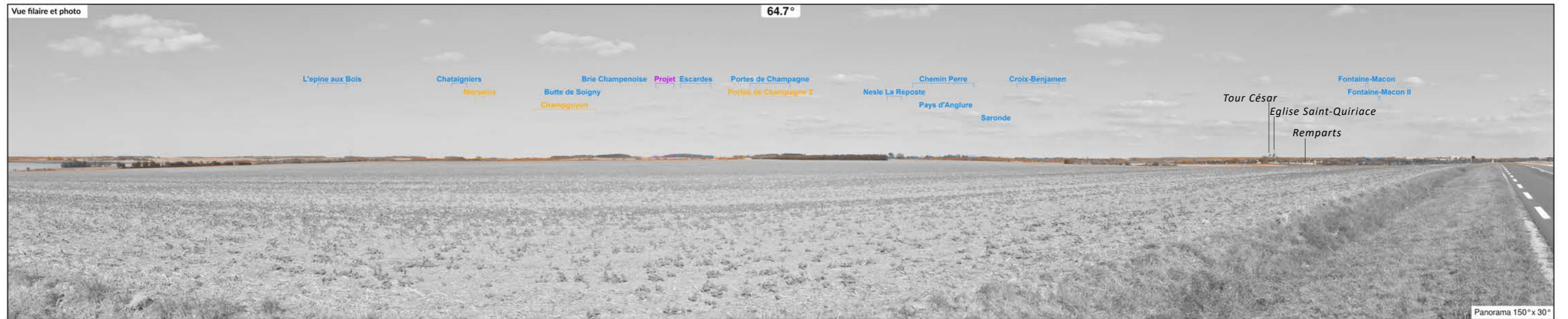
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : négligeable
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : très faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : très faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : limitée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

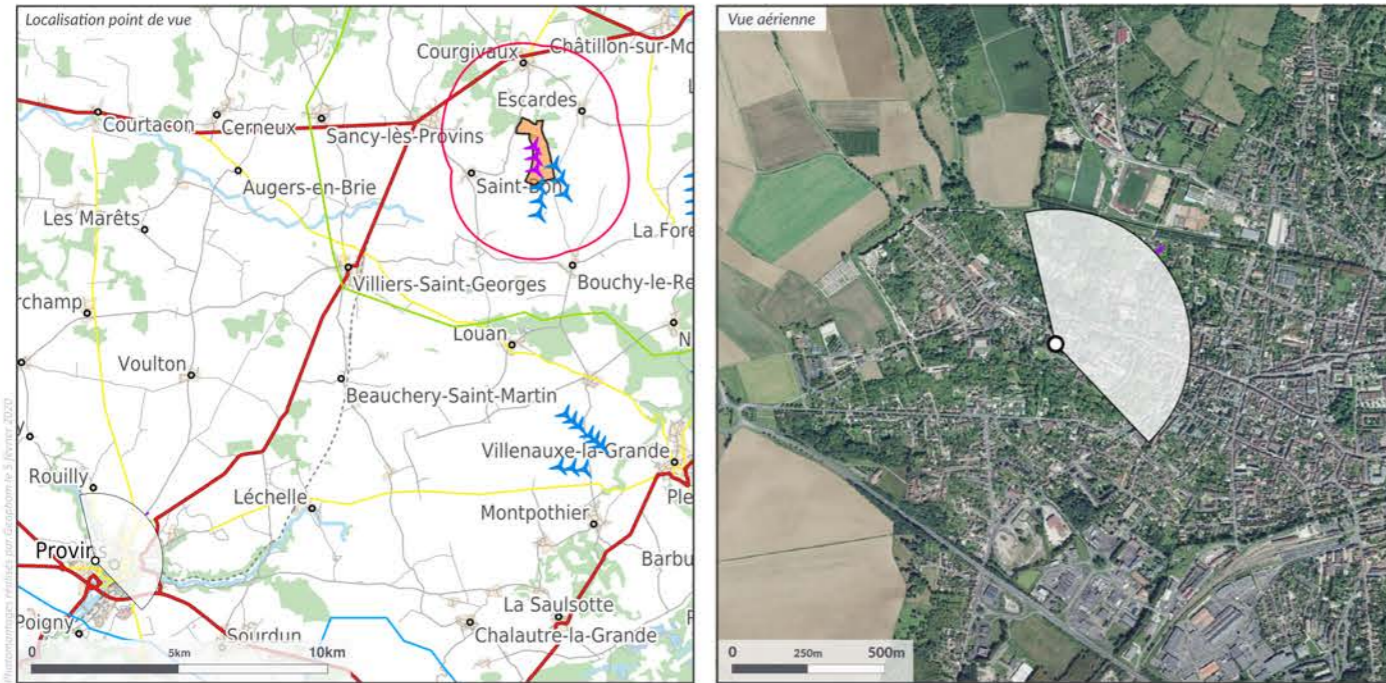
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 721410 6829065
 Azimut, champ visuel : 61.8°, 100°
 Date et heure locale : 17/09/2019 15:44
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 221°, 36°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 48°
 Eolienne la plus proche : E3 à 19.8 km, azimut 48.6°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 20.3 km, azimut 46.9°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 0%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 0
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 0°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 0°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 0%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 3.3%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 7
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 1.8°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monuments historiques : Tour César, couvent des Cordelières, église Sainte-Croix, tour Notre-Dame du Val et Abbaye Saint-Ayoul (classés)
- Provins : patrimoine mondial de l'UNESCO, site patrimonial remarquable, site classé et site inscrit

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallées de la Voulzie et du Durteint (niveau d'enjeu moyen-fort)
- Site reconnu : site touristique très reconnu
- Itinéraire de randonnée : GR11
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis le chemin de ronde de la Tour César (monument historique classé localisé dans un site patrimonial remarquable, dans le périmètre de « Provins, ville de foire médiévale », Bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO). Le chemin de ronde offre une série de vues dominantes sur Provins et ses alentours, vers tous les points cardinaux. Dans cette vue vers le nord-ouest, la tour surplombe le vallon du Durteint, qui est occupé par des quartiers récents de la ville. Sur le versant opposé, les coteaux sont partiellement boisés. On y remarque le couvent des Cordelières (MH classé). Plus en arrière, l'étendue du plateau est visible. Quelques bois lointains s'y détachent, ainsi qu'une ligne électrique haute tension. En se déplaçant sur le chemin de ronde, on pourrait également voir plusieurs monuments de la Ville basse (qui sont ici masqués par la charpente, à droite) : l'église Sainte-Croix, la tour Notre-Dame du Val et l'abbaye Saint-Ayoul (MH classés).

Le projet de Saint-Bon est perçu sur un horizon agricole, à droite du couvent des Cordelières. On perçoit partiellement le rotor de deux de ses éoliennes, et les seules pales de la dernière. Leur hauteur apparente est très faible, beaucoup plus limitée que celle des pylônes de ligne électrique haute tension visibles de part et d'autre du projet. Ce sont des éléments très anecdotiques dans ce large panorama au paysage riche et complexe : l'impact du projet sur le Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial est donc faible.

Immédiatement à droite du projet de Saint-Bon, le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est très peu visible (perception de pales d'éoliennes). Plus à droite, deux autres parcs éoliens sont présents : le parc de Chemin Perré, dont les 9 éoliennes ont une hauteur apparente similaire à celles du projet de Saint-Bon, et sur ses arrières le parc de Nesle-la-Reposte, plus éloigné. Ces parcs en exploitation sont aujourd'hui très discrets depuis le chemin de ronde de la Tour César.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : très limité
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : limitée

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

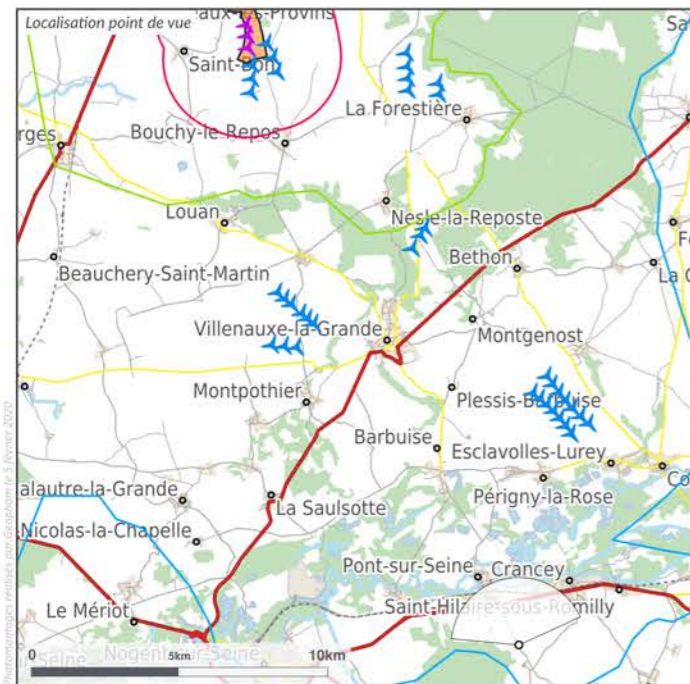
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
 Projet / Contexte

Projet de l'étude : 3 éoliennes

Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.

Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 745358 6822127
 Azimut, champ visuel : 350.8°, 100°
 Date et heure locale : 18/09/2019 10:43
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Arrière, 128°, 30°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : -15°
 Eolienne la plus proche : E3 à 22.1 km, azimut 336°
 Eolienne la plus éloignée : E1 à 22.8 km, azimut 336.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 84%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 1°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 0.7°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 2%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 52.6%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 67
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 40.2°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Monument historique : église de Pont-sur-Seine (MH classé)
- Site protégé au titre de la loi de 1930 : château et son parc à Pont-sur-Seine (site inscrit)

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : côtes viticoles du Sézannais (niveau d'enjeu fort), coteaux sud du val de Seine (niveau d'enjeu moyen-fort), Bassée (niveau d'enjeu moyen)
- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise depuis les coteaux du val de Seine au sud de Pont-sur-Seine. La vue est très large et profonde. Au pied des coteaux agricoles depuis lesquels la photographie est prise, on observe les paysages de la Bassée, une vaste zone boisée et humide où s'écoule la Seine. Sur la gauche, au pied du coteau, on remarque le village de Pont-sur-Seine et son église (MH classé). Le site inscrit « château et son parc à Pont-sur-Seine » est situé à gauche du village. On en perçoit la végétation arborée, mais pas le château. En arrière de la Bassée s'élèvent les versants de la côte du Sézannais. Sous ses lignes de crêtes boisées, des vignes de l'AOC Champagne occupent les parties hautes des coteaux. Ces vignes font partie de la zone d'engagement AOC Champagne. Elles sont ici difficiles à distinguer, du fait de l'éloignement.

Le projet de Saint-Bon est perçu à l'horizon, en arrière d'un silo agricole. Les nacelles de ses éoliennes sont un peu au-dessus de la ligne d'horizon, et leurs mats presque totalement masqués. Leur hauteur apparente est très faible, et on ne note pas d'effet de surplomb des coteaux viticoles.

Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest est visible sur la même partie d'horizon, avec une emprise un peu plus large que le projet de Saint-Bon. D'autres parcs éoliens sont visibles, la plupart plus proches et plus distinctement visibles. A droite, le parc de la Croix Benjamin est le plus prégnant visuellement. Sur sa droite, on remarque les parcs de la Saronde et du Pays d'Anglure, et sur sa gauche ceux de Nesle-la-Reposte et des Portes de Champagne 1 et 2. Enfin, le parc de Chemin Perré est perçu sur la gauche du projet de Saint-Bon. L'occupation des horizons par l'ensemble de ces parcs est significative. Le projet de Saint-Bon fait partie, avec les parcs d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest et des Portes de Champagne 1 et 2, des parcs dont les éoliennes dont la hauteur apparente est la plus faible. Par ailleurs, il s'insère dans l'emprise déjà occupée par le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

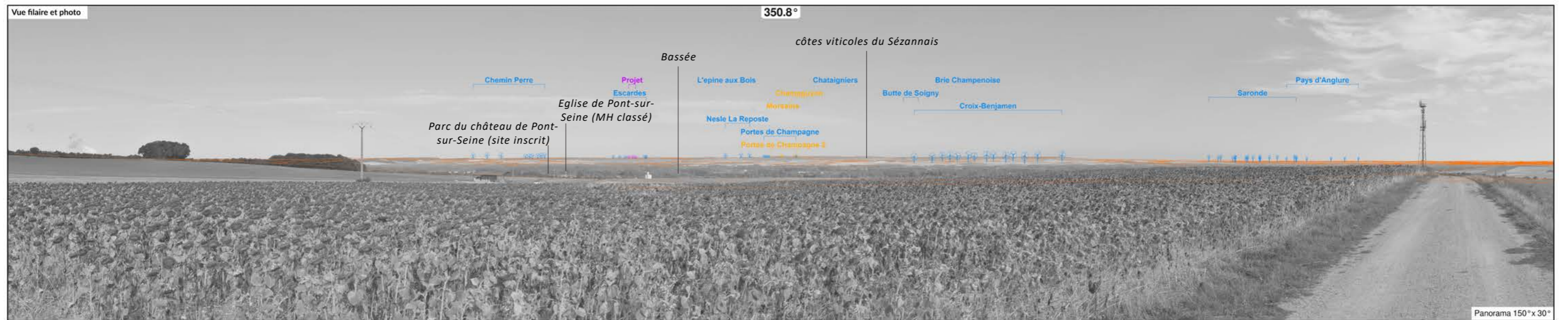
- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : négligeable
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : très faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : négligeable

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

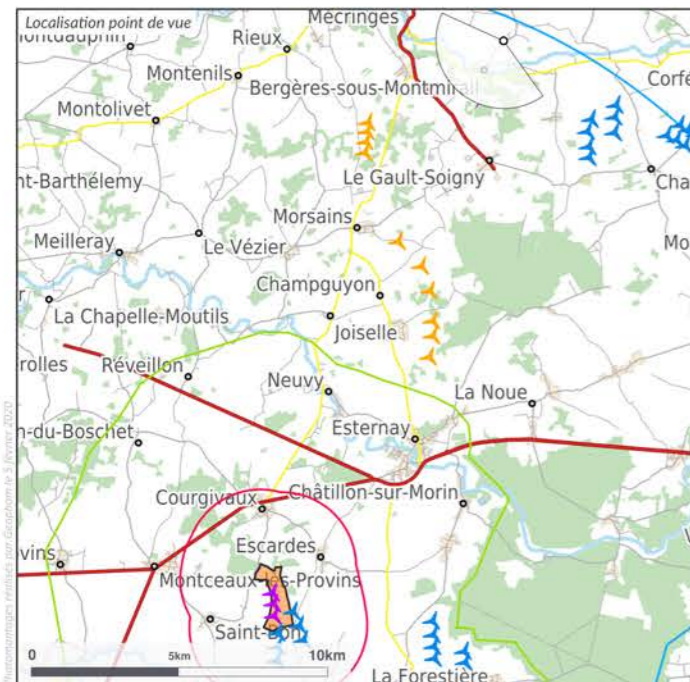
² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.







Légende
Projet / Contexte
 Projet de l'étude : 3 éoliennes
 Parcs construits : 13 parcs : 105 éol.
 Parcs en instruction : 3 parcs : 15 éol.

Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
 Coordonnées L93 : 743962 6861583
 Azimut, champ visuel : 219.8°, 100°
 Date et heure locale : 19/09/2019 12:30
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Contre-jour, 158°, 40°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 3, 117m, 91m
 Orientation rotor : 203°
 Eolienne la plus proche : E1 à 20.1 km, azimut 203.1°
 Eolienne la plus éloignée : E3 à 20.8 km, azimut 202.1°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 94%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 3
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 1.2°
 Largeur apparente⁽⁴⁾ : 1°
 Fraction visible dans contexte⁽⁵⁾ : 2%

Perception théorique du contexte*

Fraction visible⁽¹⁾ : 48.3%
 Nacelles visibles⁽²⁾ : 72
 Cumul haut. apparente⁽³⁾ : 55.8°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu, à 2m au-dessus du sol, au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
 (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
 (2) Nombre de nacelles théoriquement visibles
 (3) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
 (4) Largeur apparente du projet, en degrés
 (5) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu : vallée du Petit Morin (niveau d'enjeu fort en secteur viticole)
- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise au nord de Bergères-sous-Montmirail, depuis les coteaux viticoles du Petit Morin. Les vignes, qui font partie de la zone d'engagement AOC Champagne, sont visibles au premier plan. Une exploitation viticole est visible sur la droite. Le versant opposé de la vallée est boisé.

Le projet de Saint-Bon n'est quasiment pas visible, on ne perçoit que les pales d'une de ses trois éoliennes.

Plus proche du point de vue, le projet de Champguyon est partiellement visible (2 éoliennes).

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effet et impact du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue : négligeable
- Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹) : très faible

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : moyen-faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : négligeable

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 189

² Cette notion est expliquée page 191



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.





4.6 LES IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN ET LES IMPACTS CUMULÉS : SYNTHÈSE

Les tableaux qui suivent synthétisent, pour chacun des enjeux recensés dans l'aire d'étude :

- leur niveau d'enjeu, évalué dans le chapitre 1 de l'étude ;
- leur niveau de sensibilité, évalué dans le chapitre 2 de l'étude ;
- le niveau d'impact du projet qui les concerne, évalué dans le chapitre 4 de l'étude.

IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN SUR LES PAYSAGES A ENJEU

Sur les photomontages qui concernent les paysages à enjeu de l'aire d'étude, on relève des impacts visuels sur plusieurs vallées. Ces impacts atteignent un niveau :

- moyen-faible pour les vallées de l'Aubetin et du Grand Morin (ponctuellement pour cette dernière) ;
- faible pour les vallées du ruisseau de Nogentel et du Durteint ;
- très faible pour la vallée du Petit Morin.

Par ailleurs, les impacts sur la côte du Sézannais, la Bassée et les coteaux au sud du val de Seine sont de niveau très faible.

Tableau de synthèse des niveaux d'impact visuel relevés sur les photomontages						
Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu (chap. 1 de l'étude)	Niveau de sensibilité au projet (chap. 2 de l'étude)	Niveau d'impact visuel du projet (chap. 4 de l'étude)	Photomontages	
Paysages à enjeux						
Vallée de l'Aubetin	paysage à enjeu	moyen à moyen-faible	moyen	moyen-faible	11, 12	
Vallées des affluents du Grand Morin	paysage à enjeu	moyen	moyen (vallée du ruisseau de Nogentel) à faible	faible à très faible	14, 15	
Vallée du Grand Morin	paysage à enjeu	moyen-fort à moyen	moyen-faible à faible	moyen-faible à faible	17, 18, 34, 35	
Vallées de la Voulzie et du Durteint	paysage à enjeu	moyen-fort	faible	faible	37	
Côte du Sézannais	paysage à enjeu ; paysages viticoles du Champagne	fort à moyen-fort	faible	très faible	38	
Vallée du Petit Morin	paysage à enjeu ; paysages viticoles du Champagne	fort à moyen-fort	faible	très faible	39	
Fond du val de Seine (Bassée)	paysage à enjeu	moyen	faible	très faible	38	
Coteaux au sud du val de Seine	paysage à enjeu	moyen	faible	très faible	38	

IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN SUR LES SITES ET PAYSAGES PROTÉGÉS OU LABELLISÉS

On relève des impacts visuels de niveau faible à très faible sur la ville haute de Provins (patrimoine mondial de l'UNESCO, protégée par un site patrimonial remarquable et plusieurs périmètres loi de 1930). Les seules perceptions significatives concernent le chemin de ronde de la Tour César, où les éoliennes du projet sont des éléments très anecdotiques, dans un large panorama au paysage riche et complexe (niveau d'impact faible).

La zone d'engagement de l'AOC Champagne, définie suite à l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, est concernée par des impacts ponctuels, de niveau très faible.

Les impacts sur le site inscrit « Château et son parc à Pont-sur-Seine » sont également de niveau très faible.

Le Parc naturel régional de la Brie et des deux Morins (à l'étude) est pour sa part exposé à un faible niveau d'impact.

Tableau de synthèse des niveaux d'impact visuel relevés sur les photomontages						
	Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu (chap. 1 de l'étude)	Niveau de sensibilité au projet (chap. 2 de l'étude)	Niveau d'impact visuel du projet (chap. 4 de l'étude)	Photomontages
Patrimoine mondial de l'UNESCO, sites protégés au titre de la loi de 1930 et sites patrimoniaux remarquables						
	Provins, ville de foire médiévale	patrimoine mondial de l'UNESCO ; site(s) classé(s) ; site(s) inscrit(s) ; site patrimonial remarquable ; monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	très fort	faible	faible à très faible	36, 37
	Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (périmètre de la zone d'engagement de la charte)	patrimoine mondial de l'UNESCO (périmètre de la zone d'engagement de la charte) ; paysages viticoles du Champagne	fort	faible	très faible	38, 39
	Château et son parc à Pont-sur-Seine	site(s) inscrit(s) ; monument(s) historique(s)	moyen-fort	faible	très faible	38
Parcs naturels régionaux						
	PNR de la Brie et des deux Morins (PNR à l'étude)	parc naturel régional en projet ; paysage à enjeu	moyen	moyen-faible	faible	35

IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

L'église Saint-Germain de Montceaux-lès-Provins (classé) est le monument historique de l'aire d'étude pour lequel on relève les impacts visuels les plus significatifs, de niveau moyen. Il s'agit d'une covisibilité indirecte avec l'édifice, depuis la N4 au sud-ouest du village.

Le niveau d'impact est moyen-faible pour 3 monuments historiques : le château d'Esternay et l'église d'Augers-en-Brie (classés) et l'église de Sancy-lès-Provins (inscrite).

Les impacts sont de niveau faible à très faible pour les autres monuments historiques qui sont concernés par des perceptions du projet.

Tableau de synthèse des niveaux d'impact visuel relevés sur les photomontages						
Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu (chap. 1 de l'étude)	Niveau de sensibilité au projet (chap. 2 de l'étude)	Niveau d'impact visuel du projet (chap. 4 de l'étude)	Photomontages	
Monuments historiques						
Abbaye Saint-Ayoul (ancienne) (Provins ; MH classé)	patrimoine mondial de l'UNESCO ; monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	fort	faible	faible	37	
Ancienne Commanderie de Fresnoy - chapelle (Montpothier ; MH classé)	monument(s) historique(s)	fort	moyen	faible	32	
Château (Esternay ; MH classé)	monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	fort	moyen	moyen-faible	18	
Château de Launoy Renault (Verdelot ; MH inscrit)	monument(s) historique(s)	moyen-fort	négligeable	très faible	pas de photomontage	
Château de Montaiguillon (ruines) (Louan-Villegruis-Fontaine ; MH classé)	monument(s) historique(s)	fort	faible	faible	pas de photomontage	
Couvent des Cordelières (ancien) (Provins ; MH classé)	patrimoine mondial de l'UNESCO ; monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	fort	faible	faible	37	
Église d'Augers (Augers-en-Brie ; MH classé)	monument(s) historique(s)	fort	moyen-faible	moyen-faible	29	
Église de Beauchery (Beauchery-Saint-Martin ; MH classé)	monument(s) historique(s)	fort	moyen-faible	faible	31	
Église de Pont-sur-Seine (Pont-sur-Seine ; MH classé)	monument(s) historique(s)	fort	faible	très faible	38	
Église Saint-Brice (Cerneux ; MH inscrit)	monument(s) historique(s)	moyen-fort	moyen-faible	faible	28	
Église Sainte-Croix (Provins ; MH classé)	patrimoine mondial de l'UNESCO ; monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	fort	faible	faible	37	
Église Saint-Germain (Montceaux-lès-Provins ; MH classé)	monument(s) historique(s)	fort	moyen	moyen à faible	25, 26	
Église Saint-Hubert (Les Marêts ; MH classé)	monument(s) historique(s)	fort	faible	faible	30	
Église Saint-Martin (Sourdun ; MH classé)	monument(s) historique(s)	fort	faible	faible	pas de photomontage	
Église Saint-Pierre (Sancy-lès-Provins ; MH inscrit)	monument(s) historique(s)	moyen-fort	moyen	moyen-faible	27	
Église Saint-Quiriace (Provins ; MH classé)	patrimoine mondial de l'UNESCO ; monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	fort	faible	très faible	36	
Pigeonnier de Courtioux (La Saulsotte ; MH inscrit)	monument(s) historique(s)	moyen-fort	faible	très faible	33	
Tour de César (Provins ; MH classé)	patrimoine mondial de l'UNESCO ; monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	fort	faible	faible à très faible	36, 37	
Tour Notre-Dame du Val et immeuble contiguü (Provins ; MH classé)	patrimoine mondial de l'UNESCO ; monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	fort	faible	faible	37	

IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN SUR LES SECTEURS HABITÉS PROCHE DU PROJET

Le hameau de Villouette, secteur habité le plus proche du projet, est exposé à des impacts visuels de niveau moyen-fort.

Trois villages sont concernés par des impacts de niveau moyen : Saint-Bon, Escardes et Montceaux-lès-Provins.

Par ailleurs, on relève des impacts visuels de niveau moyen-faible :

- pour les villages de Châtillon-sur-Morin, Courgivaux, La Forestière, Nesle-la-Reposte, Neuvy, Sancy-lès-Provins, Villiers-Saint-Georges et pour la ville d’Esternay ;
- pour les hameaux du Haut d’Escardes, de la Soucière, et des Châtaigniers.

Le niveau d’impact est faible pour les autres sites habités proches de la ZIP et qui sont exposés à des perceptions du projet.

Tableau de synthèse des niveaux d’impact visuel relevés sur les photomontages						
Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu (chap. 1 de l'étude)	Niveau de sensibilité au projet (chap. 2 de l'étude)	Niveau d'impact visuel du projet (chap. 4 de l'étude)	Photomontages	
Secteurs habités proches de la ZIP						
Bouchy-le-Repos	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen	faible	10	
Champfleury	secteur habité proche de la ZIP	moyen	faible	faible	pas de photomontage	
Châtillon-sur-Morin	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-faible	moyen-faible	pas de photomontage	
Chommé	secteur habité proche de la ZIP	moyen	faible	faible	pas de photomontage	
Courgivaux	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen	moyen-faible	9	
Escardes	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-fort	moyen à faible	3, 4	
Esternay	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-faible	moyen-faible à très faible	17,18	
Haut d'Escardes	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen	moyen-faible	5	
La Forestière	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-faible	moyen-faible	pas de photomontage	
La Soucière	secteur habité proche de la ZIP	moyen	moyen	moyen-faible	6	
Les Châtaigniers	secteur habité proche de la ZIP	moyen	moyen	moyen-faible	8	
Les Essarts-le-Vicomte	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen	faible	19	
Les Hauts Grès	secteur habité proche de la ZIP	moyen	moyen-faible	faible	7	
Montceaux-lès-Provins	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen	moyen à faible	23, 24	
Nesle-la-Reposte	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-faible	moyen-faible	pas de photomontage	
Neuvy	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-faible	moyen-faible	pas de photomontage	
Saint-Bon	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-fort	moyen	2	
Saint-Martin-du-Boschet	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	faible	faible	pas de photomontage	
Sancy-lès-Provins	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-faible	moyen-faible	27	
Villiers-Saint-Georges	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen-faible	moyen-faible	pas de photomontage	
Villouette	secteur habité proche de la ZIP	moyen-fort	moyen	moyen-fort	1	

IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN SUR LES ROUTES FRÉQUENTÉES

Concernant les routes fréquentées de l'aire d'étude, on relève des impacts visuels de niveau :

- moyen à très faible pour la N4 (selon la proximité de la route au projet) ;
- moyen-faible à faible pour la D403 ;
- faible ou très faible pour les autres routes concernées par des perceptions du projet.

Tableau de synthèse des niveaux d'impact visuel relevés sur les photomontages						
	Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu (chap. 1 de l'étude)	Niveau de sensibilité au projet (chap. 2 de l'étude)	Niveau d'impact visuel du projet (chap. 4 de l'étude)	Photomontages
Routes fréquentées						
	N4	itinéraire routier fréquenté	moyen-fort	moyen	moyen à très faible	14, 22, 24, 25, 27
	D231	itinéraire routier fréquenté	moyen-fort	faible	très faible	36
	D248	itinéraire routier assez fréquenté	moyen	faible	faible	pas de photomontage
	D373	itinéraire routier fréquenté	moyen-fort	faible	faible	pas de photomontage
	D375	itinéraire routier assez fréquenté	moyen	moyen	faible	15
	D403	itinéraire routier fréquenté	moyen-fort	moyen	moyen-faible à faible	21, 31
	D48	itinéraire routier assez fréquenté	moyen	moyen	faible à très faible	13, 17, 19
	D60	itinéraire routier assez fréquenté	moyen	moyen-faible	faible	20
	D619	itinéraire routier fréquenté	moyen-fort	faible	faible	pas de photomontage
	D934	itinéraire routier fréquenté	moyen-fort	moyen-faible	faible	16
	D951	itinéraire routier fréquenté	moyen-fort	faible	faible	pas de photomontage

IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN SUR LES ITINÉRAIRES TOURISTIQUES ET DE GRANDE RANDONNÉE

S'agissant des itinéraires touristiques et de grande randonnée, l'itinéraire le plus exposé à des impacts visuels du projet (niveau moyen) est une boucle locale de randonnée de la ville d'Esternay, dans le secteur du château. On relève, pour les autres itinéraires exposés, un niveau d'impact faible à très faible.

IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN SUR LES SITES RECONNUS ET FRÉQUENTÉS

Quatre sites ou édifices reconnus sont concernés par des perceptions du projet, avec un niveau d'impact :

- moyen-faible pour la nécropole militaire nationale de Courgivaux et le château d'Esternay ;
- faible à très faible pour la ville de Provins ;
- très faible pour les paysages viticoles de l'AOC Champagne.

Tableau de synthèse des niveaux d'impact visuel relevés sur les photomontages						
Enjeu	Catégorie d'enjeu	Niveau d'enjeu (chap. 1 de l'étude)	Niveau de sensibilité au projet (chap. 2 de l'étude)	Niveau d'impact visuel du projet (chap. 4 de l'étude)	Photomontages	
Itinéraires touristiques et de randonnée						
boucles locales de randonnée d'Esternay	boucle locale de randonnée	moyen	moyen	moyen-faible	18	
GRP Thibaut de Champagne	chemin de grande randonnée	moyen-fort	moyen-faible	très faible	33	
Velorail du Grand Morin	itinéraire ferroviaire touristique	moyen-fort	faible	faible	pas de photomontage	
GRP des Morins	chemin de grande randonnée	moyen-fort	faible	faible	pas de photomontage	
GR11	chemin de grande randonnée	moyen-fort	faible	faible	pas de photomontage	
GR14	chemin de grande randonnée	moyen-fort	négligeable	très faible	pas de photomontage	
Sites reconnus et fréquentés						
Nécropole militaire nationale de Courgivaux	site ou édifice reconnu	moyen	moyen	moyen-faible	9	
Château d'Esternay	monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	moyen	moyen	moyen-faible	18	
Ville de Provins	patrimoine mondial de l'UNESCO ; site(s) classé(s) ; site(s) inscrit(s) ; site patrimonial remarquable ; monument(s) historique(s) ; site ou édifice reconnu	très fort	faible à négligeable	faible à très faible	36, 37	
Vignobles du Champagne	site ou édifice reconnu	fort	faible	très faible	35, 36	

IMPACTS CUMULÉS DU PROJET AVEC D'AUTRES PROJETS OU PARCS ÉOLIENS

Dans la totalité des 39 photomontages réalisés, des perceptions cumulées du projet de Saint-Bon avec d'autres parcs et projets éoliens se présentent :

- très fréquemment avec le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest, qui est très proche du projet de Saint-Bon (moins de 600 m) ;
- assez fréquemment avec les parcs des Portes de Champagne, de Chemin Perré et de Nesle-la-Reposte, et avec le projet des Portes de Champagne 2 ;
- plus rarement avec le projet de Champguyon (en cours d'instruction) ;
- très rarement avec des parcs plus éloignés.

Des impacts cumulés de niveau moyen-fort sont relevés depuis 3 points de vue :

- depuis le hameau de Villouette, avec une participation significative du projet de Saint-Bon aux impacts cumulés observés ;
- depuis le hameau de la Soucière, avec une participation assez significative du projet de Saint-Bon aux impacts cumulés observés ;
- depuis la D176 au sud de l'ancienne commanderie de Fresnoy, avec une participation négligeable du projet de Saint-Bon aux impacts cumulés observés ;

Des impacts cumulés de niveau moyen sont relevés sur 10 photomontages, parmi lesquels :

- 1 photomontage réalisé depuis l'église de Saint-Bon, où le projet participe de façon significative à ces impacts cumulés
- 6 photomontages où le projet participe de façon assez significative à ces impacts cumulés.
- 3 photomontages où le projet participe de façon faible ou négligeable à ces impacts cumulés.

Par ailleurs, le niveau des impacts cumulés est moyen-faible, faible ou très faible sur 26 photomontages.

Aucun photomontage ne révèle d'effet de saturation visuelle, qui aurait été induit par la perception cumulée du projet de Saint-Bon avec d'autres parcs et projets éoliens.

Pour mémoire et concernant les effets d'encerclement de secteurs habités, les analyses présentées dans le paragraphe 4.2 ont montré que le projet n'engendre pas de risques significatifs sur ce thème.

En pages suivantes, un tableau synthétise les impacts visuels et les impacts cumulés relevés sur les photomontages présentés dans le rapport d'étude.

Tableau de synthèse des impacts visuels et des impacts cumulés relevés sur les photomontages

Caractéristiques du point de vue					Effet et impact du projet		Impacts cumulés		
N°	Point de vue	n° de page dans le cahier	Distance à l'éolienne la plus proche	Catégories d'enjeux du point de vue	Niveau d'enjeu du point de vue	Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue	Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹)	Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ²
1	Depuis la rue de Champfleury à la sortie nord de Villouette	196	0.86 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	très significatif	moyen-fort	moyen-fort	significative
2	Depuis l'église de Saint-Bon	200	2.12 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	assez significatif	moyen	moyen	significative
3	Depuis le cimetière d'Escardes	204	1.74 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	assez significatif	moyen	moyen	assez significative
4	Depuis l'église d'Escardes	208	1.94 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	limité	faible	faible	modérée
5	Depuis le Haut d'Escardes	212	2.40 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	assez significatif	moyen-faible	moyen	assez significative
6	Depuis la Soucière	216	1.95 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	assez significatif	moyen-faible	moyen-fort	limitée
7	Depuis les Hauts Grès	220	2.71 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	limité	faible	moyen-faible	limitée
8	Depuis les Châtaigniers	224	2.60 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	assez significatif	moyen-faible	moyen	assez significative
9	Depuis la nécropole militaire nationale de Courgivaux	228	2.69 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	modéré	moyen-faible	moyen-faible	significative
10	Depuis la rue d'Escardes à la sortie nord de Bouchy-le-Repos	232	2.99 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	limité	faible	moyen	limitée
11	Depuis les coteaux de l'Aubetin au nord-est de Villiers-Saint-Georges	236	4.94 km	<ul style="list-style-type: none"> Paysage à enjeu Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	modéré	faible	moyen-faible	assez significative
12	Depuis les coteaux de l'Aubetin au sud de Bouchy-le-Repos	240	4.16 km	<ul style="list-style-type: none"> Paysage à enjeu Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	limité	faible	moyen-faible	limitée
13	Depuis la D48 à l'est d'Escardes	244	3.89 km	<ul style="list-style-type: none"> Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	modéré	faible	moyen-faible	assez significative

Caractéristiques du point de vue					Effet et impact du projet		Impacts cumulés		
N°	Point de vue	n° de page dans le cahier	Distance à l'éolienne la plus proche	Catégories d'enjeux du point de vue	Niveau d'enjeu du point de vue	Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue	Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹)	Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ²
14	Depuis la N4 à l'est de Courgivaux	248	3.73 km	<ul style="list-style-type: none"> Paysage à enjeu Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	négligeable	très faible	faible	négligeable
15	Depuis la D375 au nord-est de Courgivaux	252	3.57 km	<ul style="list-style-type: none"> Paysage à enjeu Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	modéré	faible	faible	significative
16	Depuis la D934 au nord de Courgivaux	256	5.19 km	<ul style="list-style-type: none"> Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	limité	faible	faible	assez significative
17	Depuis la D48 à l'entrée nord d'Esternay	260	7.38 km	<ul style="list-style-type: none"> Paysage à enjeu Route fréquentée Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	négligeable	très faible	faible	négligeable
18	Depuis le château d'Esternay	264	7.72 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Paysage à enjeu Itinéraire de randonnée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	limité	moyen-faible	moyen-faible	assez significative
19	Depuis la D48 à la sortie nord des Essarts-le-Vicomte	268	5.05 km	<ul style="list-style-type: none"> Route fréquentée Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	limité	faible	moyen-faible	modérée
20	Depuis la D60 à l'ouest de Louan	272	5.82 km	<ul style="list-style-type: none"> Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen	modéré	faible	moyen-faible	modérée
21	Depuis la D403 au sud de Montceaux-lès-Provins	276	4.24 km	<ul style="list-style-type: none"> Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	modéré	moyen-faible	moyen	assez significative
22	Depuis la N4 au nord-est de Montceaux-lès-Provins	280	3.38 km	<ul style="list-style-type: none"> Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	modéré	moyen-faible	moyen-faible	significative
23	Depuis la route de Saint-Bon à la sortie est de Montceaux-lès-Provins	284	3.36 km	<ul style="list-style-type: none"> Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	modéré	moyen-faible	moyen	assez significative
24	Depuis la N4 à Montceaux-lès-Provins	288	3.99 km	<ul style="list-style-type: none"> Route fréquentée Secteur habité Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	très limité	faible	faible	modérée

Caractéristiques du point de vue					Effet et impact du projet		Impacts cumulés		
N°	Point de vue	n° de page dans le cahier	Distance à l'éolienne la plus proche	Catégories d'enjeux du point de vue	Niveau d'enjeu du point de vue	Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue	Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹)	Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ²
25	Depuis la N4 au sud-ouest de Montceaux-lès-Provins	292	5.07 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	modéré	moyen	moyen	assez significative
26	Depuis la D119 au nord-ouest de Montceaux-lès-Provins	296	5.07 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	très limité	faible	faible	significative
27	Depuis la N4 au sud-ouest de Sancy-lès-Provins	300	8.19 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	limité	moyen-faible	moyen-faible	assez significative
28	Depuis la rue du château à l'ouest de Cerneux	304	11.29 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	très limité	faible	moyen-faible	assez significative
29	Depuis la D71 au sud-ouest d'Augers-en-Brie	308	10.53 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	limité	moyen-faible	moyen-faible	assez significative
30	Depuis la D71e au sud-ouest des Marêts	312	13.66 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	très limité	faible	moyen-faible	assez significative
31	Depuis la D403 au sud-ouest de Beauchery-Saint-Martin	316	11.25 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	très limité	faible	moyen-faible	assez significative
32	Depuis la D176 au sud de l'ancienne commanderie de Fresnoy	320	11.04 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	très limité	faible	moyen-fort	négligeable
33	Depuis la rue de la Garenne à Courtioux	324	12.30 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Itinéraire de randonnée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	négligeable	très faible	moyen	négligeable
34	Depuis les coteaux du Grand Morin au nord de Villeneuve-la-Lionne	328	9.67 km	<ul style="list-style-type: none"> Paysage à enjeu Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	très limité	faible	faible	assez significative
35	Depuis les coteaux du Grand Morin au nord-ouest de La Chapelle-Moutils	332	14.03 km	<ul style="list-style-type: none"> Parc naturel régional Paysage à enjeu Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	moyen-fort	limité	faible	faible	significative

Caractéristiques du point de vue					Effet et impact du projet		Impacts cumulés		
N°	Point de vue	n° de page dans le cahier	Distance à l'éolienne la plus proche	Catégories d'enjeux du point de vue	Niveau d'enjeu du point de vue	Effet visuel du projet, indépendamment du niveau d'enjeu du point de vue	Impact visuel du projet (effet visuel pondéré par le niveau d'enjeu du point de vue ¹)	Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ²
36	Depuis la D231 à l'ouest de Provins	336	20.98 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Patrimoine mondial de l'UNESCO Site reconnu Route fréquentée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	très fort	négligeable	très faible	très faible	limitée
37	Depuis le chemin de ronde de la Tour César à Provins	340	19.83 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Patrimoine mondial de l'UNESCO Paysage à enjeu Site reconnu Itinéraire de randonnée Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	très fort	très limité	faible	faible	limitée
38	Depuis les coteaux du val de Seine au sud de Pont-sur-Seine	344	22.07 km	<ul style="list-style-type: none"> Monument(s) historique(s) Site protégé au titre de la loi de 1930 Paysage à enjeu Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	négligeable	très faible	moyen	négligeable
39	Depuis les coteaux viticoles du Petit Morin au nord de Bergères-sous-Montmirail	348	20.15 km	<ul style="list-style-type: none"> Paysage à enjeu Perceptions cumulées avec d'autres parcs ou projets éoliens 	fort	négligeable	très faible	moyen-faible	négligeable

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE ERC MISE EN ŒUVRE AU COURS DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Le développement du projet de parc éolien de Saint-Bon a fait l'objet d'une démarche ERC (Éviter, Réduire et Compenser les impacts du projet), sur le thème des sensibilités paysagères, patrimoniales et résidentielles. Au cours de la conception du projet, des préconisations ont été formulées par le paysagiste. Elles sont présentées dans le paragraphe « 2.7 Préconisations d'aménagement pour le projet ».

3 variantes d'implantation ont été comparées sur un plan et sur des photomontages, afin de valider la pertinence des recommandations et d'identifier la variante de moindre impact (voir le paragraphe « 3.1 Analyse des variantes du projet »). Cette variante a été retenue au final pour le projet. C'est au moment de l'évaluation de ces variantes que les mesures d'évitement (et certaines de réduction) sont discutées et appliquées par le choix de la variante la moins impactante.

Les éoliennes du projet respectent les préconisations paysagères énoncées et cartographiées dans le paragraphe 2.7, ce qui permet de réduire ou éviter les impacts visuels du projet et d'optimiser son insertion dans les paysages :

- aucune éolienne n'est implantée dans le tiers nord de la ZIP (mesure d'évitement) ;
- l'emprise horizontale occupée par le projet dans les horizons est limitée, sa ligne d'éoliennes mesurant 772 m du nord au sud (mesure de réduction) ;
- le projet est positionné dans la continuité du parc éolien d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest, il est composé d'une ligne de 3 éoliennes orientée nord-sud, similaire aux deux lignes du parc en exploitation (mesure de réduction) ;
- la hauteur totale de ses éoliennes est limitée à 150 m et le diamètre de leur rotor à 117 m (mesure de réduction).

Par ailleurs, le porteur du projet se propose de mettre en œuvre 2 mesures paysagères destinées à réduire les impacts :

- la plantation de haies arborées aux abords d'habitations exposées à la perception du projet (mesure d'accompagnement) ;
- le traitement qualitatif des façades du poste de livraison (mesure de réduction).

Ces mesures visent d'une part à réduire localement les impacts visuels du projet, d'autre part à renforcer son acceptabilité sociale.

Mesure	Type de mesure	Coût estimatif	Période de mise en oeuvre
Eviter d'implanter des éoliennes dans le tiers nord de la ZIP	évitement	- €	conception
Limiter l'emprise horizontale occupée par le projet dans les horizons	réduction	- €	conception
Positionner dans la continuité du parc éolien d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest (en exploitation)	réduction	- €	conception
Composer une ligne de 3 éoliennes approximativement orientée nord-sud, similaire aux deux lignes du parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest.	réduction	- €	conception
Limiter la hauteur totale des éoliennes à 150 m et le diamètre de leurs rotors à 117 m	réduction	- €	conception
Planter de haies arborées aux abords d'habitations exposées à la perception du projet	accompagnement	5 000 €	exploitation
Prévoir un traitement qualitatif des façades du poste de livraison	réduction	8 000 €	construction

5. MESURES PAYSAGÈRES EN PHASE CONSTRUCTION - EXPLOITATION

En complément des mesures ERC prise en compte dès la phase de conception du projet (voir en page précédente), 2 mesures paysagères de réduction des impacts sont proposées pour le projet éolien de Saint-Bon :

- le traitement qualitatif des façades du poste de livraison ;
- la plantation de haies arborées aux abords d'habitations exposées à la perception du projet.

Traitement qualitatif des façades du poste de livraison

La mesure consiste à améliorer l'aspect du poste de livraison, dans le cadre agricole où il sera implanté :

- façades habillées d'un bardage bois
- ouvrants et bandeau d'acrotère peints, teinte gris jaune RAL 7034

Budget prévisionnel : 5 000€

Calendrier : au moment de la réalisation du parc éolien



Teinte RAL 7034



Exemple de poste de livraison habillé d'un bardage bois (parc éolien de Margnes / Tarn)

Plantation de haies arborées aux abords d'habitations exposées à la perception du projet

La mesure consiste à réaliser des plantations aux limites de certains hameaux et fermes isolées, proches du projet de Saint-Bon et concernés par sa perception. Ces propositions devront être concertées et validées par les riverains concernés. Elles pourront être étendues à d'autres secteurs depuis lesquels des perceptions significatives avérées du projet pourraient être constatées, après sa construction.

4 sites sont potentiellement concernés par ces plantations :

- le village de Saint-Bon ;
- le village d'Escardes ;
- le hameau de Villouette ;
- le hameau de la Soucière ;

Ces plantations auront pour première vocation de réduire les impacts visuels des éoliennes du projet de Saint-Bon. Elles permettront également de renforcer la qualité de cadre de vie, ainsi que la biodiversité locale (sans pour autant accroître significativement les enjeux en termes avifaunistiques et chiroptérologiques).

Les plantations seront composées de haies arborées et de bouquets d'arbres. Les végétaux comprendront des arbres et arbustes d'essences locales (sauvages ou traditionnellement utilisés aux alentours des habitations, les arbres fruitiers notamment).

Un partenariat pourra être mis en place avec une association régionale promouvant les haies.

Budget prévisionnel : en première approche, il est proposé de planter 600 ml de haies arborées, pour un coût estimatif de 8 000 € HT.

Calendrier : après la construction du parc éolien

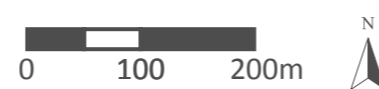
Emplacements proposés pour la plantation de haies arborées (à préciser en concertation avec les habitants concernés, une fois le projet construit)



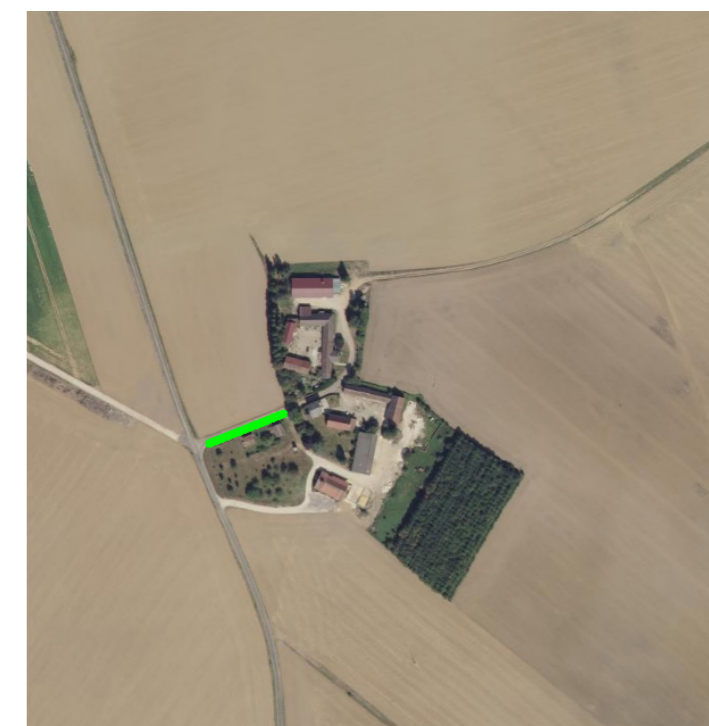
Plantation de haies arborées : Escardes



Plantation de haies arborées : Saint-Bon



Plantation de haies arborées : Villouette



Plantation de haies arborées : la Soucière

CONCLUSION

En conclusion, le projet éolien de Saint-Bon s'insère dans les paysages de l'aire d'étude sans porter atteinte de façon substantielle aux éléments qui y représentent un enjeu.

Quand elle est observée dans les paysages du plateau de Brie, l'implantation du projet a pour qualité d'être lisible et équilibrée. Elle s'inscrit dans la continuité du parc éolien d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest (en exploitation), avec lequel le projet de Saint-Bon forme un ensemble homogène et cohérent.

S'agissant des paysages à enjeu de l'aire d'étude, les impacts visuels du projet sont limités, avec des impacts n'atteignant un niveau moyen-faible que dans les vallées de l'Aubetin et du Grand Morin. Les impacts sur les paysages viticoles de l'AOC Champagne sont ponctuels et de niveau très faible.

Les impacts sur la ville haute de Provins concernent le belvédère constitué par la Tour César. Ils sont de niveau faible. Les impacts du projet sur les autres éléments de patrimoine protégé sont le plus souvent contenus à un niveau moyen-faible, faible ou très faible. Seule l'église de Montceaux-lès-Provins (classée) est concernée par des impacts de niveau moyen.

Les impacts atteignent un niveau moyen-fort pour le hameau de Villouette, et moyen pour les villages de Saint-Bon, Escardes et Montceaux-lès-Provins. Dans ces secteurs habités, une mesure de réduction (plantation de haies arborées) permettra de réduire les impacts visuels aux abords d'habitations significativement exposées à la perception du projet.

Concernant les routes fréquentées, on relève des impacts de niveau moyen sur certaines portions de la N4. Les niveaux d'impacts sont inférieurs depuis les autres routes.

Sur le thème des itinéraires touristiques et de randonnée, l'itinéraire le plus exposé à des perceptions du projet est une boucle locale de randonnée de la ville d'Esternay (impact de niveau moyen). On relève, pour les autres itinéraires exposés, un niveau d'impact faible à très faible.

Le projet de Saint-Bon est presque toujours perçu de façon cumulée avec d'autres projets ou parcs éoliens. Le parc d'Escardes et Bouchy-Saint-Genest, qui est situé à moins de 600 m du projet de Saint-Bon, est plus particulièrement concerné. Aucun effet d'encerclement ou de saturation visuelle n'a été mis en évidence dans les situations de perceptions cumulées.

Enfin, le porteur du projet se propose de mettre en œuvre deux mesures paysagères de réduction des impacts, qui visent à réduire localement les impacts visuels du projet, et à renforcer son acceptabilité sociale. Elles concernent notamment les villages de Saint-Bon et d'Escardes, et le hameau de Vilouette.

BIBLIOGRAPHIE

DONNÉES CONCERNANT LES PAYSAGES ET LE GRAND ÉOLIEN :

- Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne (DIREN Champagne-Ardenne - 2003)
- Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres (Ministère de la Transition écologique et solidaire - Décembre 2016)
- Schéma régional éolien de Champagne-Ardenne (DREAL et Conseil régional - 2012)
- Recommandations pour la constitution des dossiers de demande d'autorisation environnementale de projets éoliens (DREAL Grand Est - 2017)

DONNÉES CONCERNANT LE PATRIMOINE CULTUREL :

- Base Mérimée et Atlas des Patrimoines (Ministère de la culture et de la communication) : monuments historiques ; sites classés et inscrits au titre de la loi de 1930 ; sites patrimoniaux remarquables
- Provins, ville de foire médiévale : dossier de candidature en vue d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (commune de Provins - 2001)
- Coteaux, Maisons et Caves de Champagne : dossier de candidature en vue d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - 2015)
- Coteaux, Maisons et Caves de Champagne : carte de l'aire d'influence paysagère (DREAL Grand Est – 2017)
- Coteaux, Maisons et Caves de Champagne : Charte d'engagement (Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - 2018)
- Coteaux, Maisons et Caves de Champagne : Charte éolienne (Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - 2018)
- Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale : dossier de candidature en vue d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (association Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale - 2016)
- Étude d'opportunité et de faisabilité d'un Parc naturel régional de la Brie et des deux Morin (IAURIF – 2010)

DONNÉES « RECONNAISSANCE SOCIALE DES PAYSAGES » ET « TOURISME » :

- Site Internet et brochures des Comités départementaux du tourisme de la Marne, de l'Aube et de la Seine-et-Marne
- Offices de tourisme des CC de la Brie Champenoise, CC de Sézanne-Sud Ouest Marnais, CC des Deux Morin, CC du Nogentais, CC du Provinois

DONNÉES CARTOGRAPHIQUES

- IGN : fonds cartographiques 1/25 000 et 1/100 000 ; modèle numérique de terrain Bd Alti75
- Open Street Map : fonds cartographiques vectoriels (bâti, routes, etc.)
- Registre parcellaire graphique (RPG) : occupation des sols (IGN)

